



Le budget communal



31^{ème} édition
de Picorchamps



Classique à l'abbaye
Veronika Itchenko
et Toon Fret

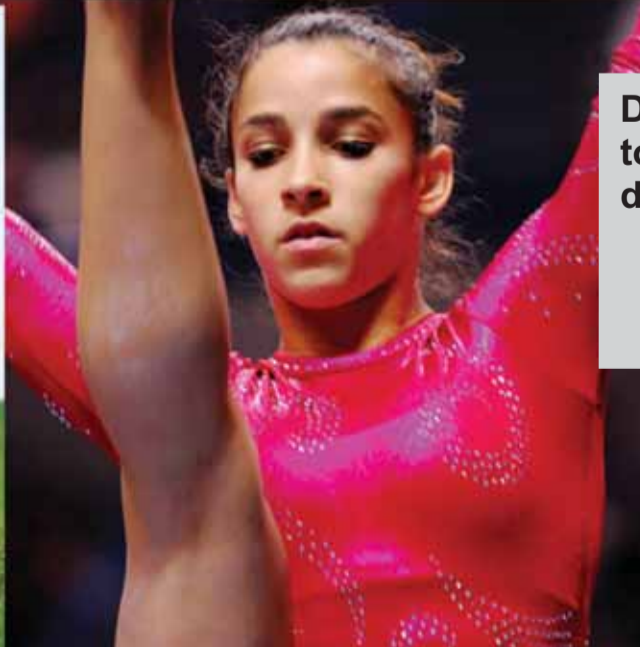


n° 194



Les bienfaits du sport ne sont plus à démontrer, notre commune l'a bien compris. Cela fait des années que, à l'initiative de l'échevin des Sports Benoît Gosselin, elle investit dans l'amélioration de ses infrastructures sportives, dans la promotion du sport auprès des jeunes, dans l'encouragement de la pratique sportive chez les seniors et dans le soutien aux clubs de sport.

Des travaux de rénovation sont prévus dans les mois à venir. Il s'agit d'assurer la qualité des infrastructures sportives. Découvrez les infrastructures sportives et les chantiers planifiés dans notre dossier.



Découvrez
tous les détails
du dossier

P. 16 & 17

Il s'est dit au conseil...

Voter l'aménagement des voiries, l'entretien des bâtiments communaux ou désigner des membres du corps enseignant dans les écoles communales sont autant de sujets qui font partie des compétences du conseil communal. Voici les points forts du conseil communal qui s'est tenu le 21 décembre 2011.

Approbation du budget 2012

Voir article en page 4 & 5

Des pavillons modulaires pour l'école communale Aurore

Afin de répondre à la demande croissante d'inscriptions dans les écoles francophones, la commune de Jette souhaite créer de nouvelles classes à l'école Aurore et, par la même occasion, remplacer trois anciennes classes conteneurs. La capacité de l'école serait alors de 7 classes et une salle polyvalente. Le coût des classes conteneurs serait supporté à 70% par la Région de Bruxelles-Capitale, le reste étant à charge de la commune.

Augmentation de la capacité de l'école de Dieleghem – section Plein-Air

Les pavillons délabrés de l'école de Dieleghem – section Plein-Air, située sur le site du Poelbosch, remontent déjà à 1958. D'ici la fin de l'année, ils seront remplacés par un bâtiment neuf qui permettra d'accroître la capacité de l'établissement scolaire de 50%, faisant passer le nombre de classes de 12 à 18. Cela signifie que 360 élèves pourront bientôt être accueillis, au lieu de 240 actuellement. La Communauté française subsidie ce projet à hauteur de 60%.

Projets contre le décrochage scolaire – subvention régionale

La commune de Jette s'est vu octroyer une subvention de 48.357 EUR de la Région de Bruxelles-Capitale, dans le cadre du soutien aux projets du Dispositif d'Accrochage scolaire.

La lutte contre l'absentéisme, la violence et les incivilités devrait permettre de réduire de manière drastique les chiffres du décrochage scolaire à Bruxelles. Pour l'année scolaire 2011-2012, les écoles pouvaient introduire un maximum de 3 projets auprès de la Région de Bruxelles-Capitale. Après avoir alloué 1.553.090 EUR aux 19 communes bruxelloises, cette dernière a conclu une convention portant sur une subvention de 48.357 EUR avec la commune de Jette. Cette aide financière servira à soutenir les projets des écoles de différents réseaux d'enseignement.

La prochaine séance du conseil communal se tiendra le 29 février 2012 à 20h à l'Hôtel du Conseil, place Cardinal Mercier.

Vous pouvez prendre connaissance de l'ordre du jour avant chaque conseil communal sur www.irisbox.irisnet.be. Le contenu complet des délibérations est publié sur ce site au lendemain de chaque séance.



Rencontrer les besoins ...

Le rôle d'une commune est varié. De la propreté publique aux crèches pour enfants, en passant par les activités pour seniors et les marchés, la commune couvre une multitude de domaines. Il en est cependant qui prennent plus de place que les autres, tant en matière d'activités que d'investissements.

L'enseignement est par exemple un secteur qui mobilise des ressources importantes pour la commune de Jette, tant en infrastructures qu'en personnel. Jette est la deuxième commune de la Région, après Bruxelles-Ville, si l'on compare le nombre de places d'élèves dans les écoles par habitant. C'est donc une lourde charge qui est avant tout un choix. En effet, tout le monde s'accorde à croire que les communes sont légalement obligées d'organiser un enseignement maternel et primaire : ce qui n'est pas le cas ! Et des communes voisines qui n'ont aucune école communale sont là pour nous le rappeler.

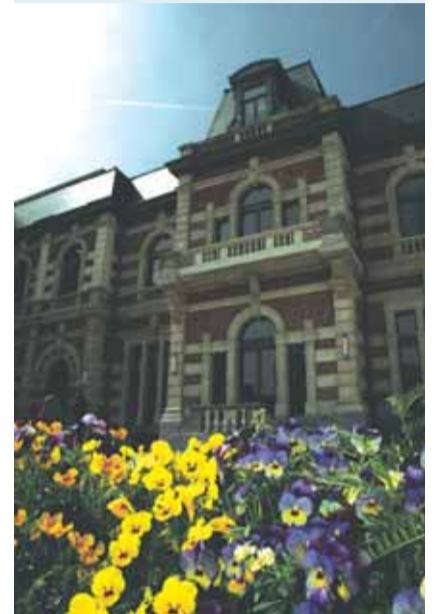
Vous pourrez lire ci-dessus qu'au conseil communal de décembre, les mandataires ont encore adopté des décisions visant à accroître la capacité des nos écoles jettoises. C'est un choix qui pèse lourdement sur le budget, mais c'est un choix nécessaire pour rencontrer le besoin des parents jettois.

Rencontrer les besoins : c'est en quelque sorte la synthèse du rôle d'une commune. Et c'est à cela que la nôtre s'attèle chaque jour.

Votre député-bourgmestre, Hervé Doyen

UNE QUESTION SUR
LA COMMUNE DE JETTE ?

Surfez sur
www.jette.be



LA MAISON COMMUNALE

Chaussée de Wemmel 100
1090 Jette - Tél.: 02.423.12.11

Horaire des services communaux

Services Démographie, Etat civil et GEFICO: lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 14h, jeudi de 13h à 19h.

Autres services communaux: lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 14h, jeudi de 13h à 16h.

A l'exception du service Gestion du territoire (Urbanisme): fermé le mardi

Hôtel du Conseil

Place Cardinal Mercier, 1
1090 Jette

• Commissariat de police
Tél.: 02.412.68.06

Agence Locale pour l'Emploi

Rue L. Theodor, 204 - 1090 Jette
Tél.: 02.421.65.00

CPAS

Rue de l'Eglise St-Pierre, 47
1090 Jette

• Secrétariat: 02.422.46.11
• Service social: 02.422.46.75

Agence Immobilière Sociale de Jette

Résidence Esseghem 2
Rue Jules Lahaye 288 - 1090 Jette
Tél.: 02.421.70.90/91



Séances d'information

Droit de vote des étrangers (européens et non européens)

L'administration communale organisera 7 séances d'information pour les ressortissants étrangers. Réparties sur les mois de mars, avril et mai, ces rencontres auront pour but d'expliquer aux citoyens originaires de pays membres ou non membres de l'Union européenne comment ils peuvent prendre part aux élections communales du 14 octobre 2012. Après un drink convivial, les participants pourront, s'ils le désirent, s'inscrire sur la liste électorale, une des conditions à remplir pour pouvoir voter aux élections. Les Jettoises et les Jettois concernés recevront leur invitation par courrier dans les semaines qui viennent.

Citoyens européens

Les citoyens européens peuvent acquérir la qualité d'électeur s'ils remplissent les conditions suivantes :

- . être inscrit(e) au registre de population ou des étrangers de la commune où il/elle introduit sa demande d'inscription sur la liste des électeurs ;
- . avoir 18 ans accomplis le jour de l'élection ;
- . ne pas être privé(e) ou suspendu(e) de ses droits électoraux (en Belgique).

Citoyens non européens

Pour acquérir la qualité d'électeur aux élections communales, les ressortissants d'un état non-membre de l'Union européenne doivent, outre les conditions précitées, satisfaire aux 2 conditions supplémentaires suivantes :

- . faire valoir, au moment de l'introduction de la demande, 5 années ininterrompues de résidence principale en Belgique couverte par un séjour légal ;
- . faire, lors de l'introduction de sa demande, une déclaration par laquelle il/elle s'engage à respecter la Constitution, les lois du peuple belge, la Convention de Sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales.

Notez que ceux qui se sont inscrits pour les élections communales en 2000 ou 2006 ne doivent plus se réinscrire comme électeurs pour les élections de 2012.

Le formulaire d'inscription sur la liste électorale sera disponible lors des séances d'information. Vous pouvez également l'obtenir auprès de l'Accueil de La Maison communale (chaussée de Wemmel 100).

Renseignements : Yves Verschoren – responsable du service Démographie – 02.423.12.51 – yverschoren@jette.irisnet.be

Une réception de Nouvel An réussie pour les Jettois

Le 14 janvier dernier, la salle communale des Fêtes était pleine à craquer de Jettois venus trinquer pour célébrer la nouvelle année.

Il y avait de nombreux visages familiers mais aussi pas mal de personnes qui répondaient à l'invitation pour la première fois. Alors que beaucoup ont profité de l'occasion pour revoir mandataires et vieilles connaissances, d'autres se sont attardés avec intérêt aux différents stands d'information. La police, la Croix-Rouge, le service de Prévention, l'ALE, l'administration communale, ... Tous se tenaient prêts pour recevoir les habitants et leur délivrer les informations nécessaires.

Entouré des échevins, conseillers communaux et membres de l'administration, le bourgmestre Hervé Doyen a souhaité une magnifique année 2012 à tous les Jettois. Malgré la crise, il envisage l'année à venir de manière optimiste, pour peu que nous sachions faire preuve de détermination et de solidarité.

Après l'allocution, tout le monde a levé son verre à la nouvelle année.



Budget communal

Un outil essentiel pour l'administration communale

En sa séance du 21 décembre 2011, le conseil communal de Jette a approuvé le budget 2012, présenté par l'Echevin des Finances Jean-Louis Pirotin. Outil de travail essentiel à l'administration communale, un budget comprend de nombreux chiffres, différentes catégories et des explications. Mais que contient exactement un tel budget et quels aspects ont été privilégiés par le collège des bourgmestre et échevins ?

Le budget annuel est toujours un exercice d'équilibre périlleux, entre toutes les dépenses et recettes communales. Outre son caractère légal, le budget a aussi d'autres fonctions. Politique, tout d'abord, puisque le document traduit la vision politique et les actions du collège et de la majorité. Une fonction d'autorisation, ensuite, car il est soumis à l'approbation du conseil communal et de la tutelle régionale de pouvoir aller de l'avant avec les dépenses et les recettes. C'est aussi un outil de gestion étant donné que les dépenses ne peuvent être réalisées qu'en fonction des recettes attendues. Enfin, le budget est un instrument de statistiques car il contient une multitude d'informations sur les finances communales, que l'on peut en outre comparer avec les exercices des années antérieures.

5 piliers

Le budget se subdivise en budget « ordinaire » et budget « extra ». L'« ordinaire » reprend toutes les dépenses et les recettes courantes, tandis que l'« extraordinaire » ne concerne que les recettes et dépenses d'investissements.

Malgré des dépenses qui augmentent, la commune peut s'enorgueillir de présenter un budget ordinaire à l'équilibre. Le budget reflète les priorités politiques de la majorité. Celles-ci se répartissent en 5 piliers : social, sécurité, enseignement, services et cadre de vie. La plus grande partie des dépenses est donc consacrée à ces domaines. On y retrouve notamment les dépenses de transfert à destination du CPAS et de la zone de police Bruxelles-Ouest. Le personnel et le corps enseignant absorbent eux aussi une large part des dépenses. Il faut toutefois noter

que le corps enseignant est largement subventionné par les Communautés française et flamande.

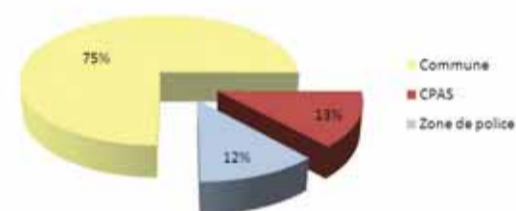
Le soutien qu'apporte la commune au Centre public d'Action sociale (CPAS) a augmenté entre 2008 et 2012, passant de 8.247.725,37 EUR à 9.703.700 EUR; une hausse de 2,41% par rapport à 2011. Le transfert vers la zone de police s'élevait encore en 2008 à 7.355.576,79 EUR. Il s'élève aujourd'hui à 9.234.454 EUR, soit une croissance de 4% en 2011. Et bien que le nombre de membres du personnel soit passé de 482,61 en 2008 à 465,17 en 2011, les frais de personnel ont augmenté de 26.242.995 EUR en 2008 à 28.901.049 EUR en 2012; une augmentation de 5,73% entre 2011 et 2012. Cette hausse est principalement due à l'indexation des salaires.



Enfin, les frais de fonctionnement s'élèvent à 6.244.886,72 EUR en 2012. Ils comprennent les moyens nécessaires qui permettent à l'administration com-

munale de fonctionner : les écoles, bibliothèques, centres sportifs, bureaux, eau, électricité, chauffage des bâtiments, documents administratifs, informatique,... Ce budget est notamment consacré à des engagements politiques tels que l'égalité des chances, le développement durable et la petite enfance mais aussi à l'organisation d'activités dans la commune telles que des concerts, des brocantes et le marché annuel. Les coûts liés à la préservation de la qualité du cadre de vie en font également partie.

Budget 2012 : Communal/CPAS/Zone de police



Budget 2012: transferts

Commune:	58.686.903
CPAS:	10.222.844
Zone de police (partie communale):	9.234.454



Initiation aux outils informatiques

Si vous avez envie de suivre des cours pour apprendre à utiliser les outils informatiques tels que internet, le traitement de texte,... ou si vous avez besoin d'imprimer un document, l'espace public numérique (EPN) de Jette vous est ouvert. Vous n'avez qu'à vous inscrire auprès de Update, l'association chargée, par la commune de Jette, de gérer l'EPN et de dispenser des cours.

Renseignements :

Update asbl : 02.646.25.45

« Le service public n'est plus ce qu'il était ! »

Le dépliant « Le service public n'est plus ce qu'il était ! » a récemment vu le jour. Vous y trouvez des explications sur les possibilités de carrière au sein de l'administration communale. Différents niveaux d'étude peuvent répondre aux profils de postes vacants, de telle sorte que chacun peut en fait postuler et tenter sa chance. Ce dépliant d'information vous apprendra également que les candidatures spontanées ne sont pas traitées par le service des ressources humaines mais par la conseillère emploi (Stéphanie Housiaux) de la commune.

Le folder « Le service public n'est plus ce qu'il était ! » est disponible à l'Accueil de La Maison communale (chaussée de Wemmel 100).

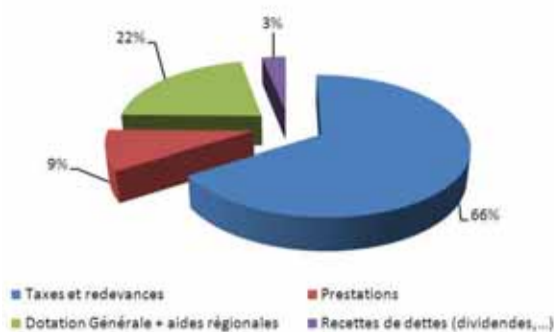
Nouvelles recettes

Pour maintenir l'équilibre, les dépenses croissantes doivent être compensées par des recettes qui augmentent. Pour les recettes tirées des taxes et redevances locales, la commune prévoit une hausse de 15,62% par rapport à 2011, soit un montant total de 6.152.826 EUR pour 2012. Cet accroissement s'explique par l'indexation de 3% des tarifs, la majoration de la redevance en cas de non apposition de ticket ou disque de stationnement de 20 à 25 EUR, la taxe sur les panneaux publicitaires des agences immobilières, la taxe sur les immeubles subdivisés en logements multiples ainsi que le contrôle accru en matière de stationnement réglementé et d'immeubles et terrains laissés à l'abandon.

Soutien régional

Comme la plupart des communes de la Région Bruxelles Capital, Jette peut compter sur un soutien régional depuis plusieurs années. Il ressort d'ailleurs d'un rapport sur les finances des communes bruxelloises entre 1994 et 2005 qu'il y avait un sous-financement structurel pour Jette, dû à une dotation générale aux communes (DGC) trop faible. 4,3% de la population bruxelloise habite à Jette, mais notre commune ne perçoit que 3,49% du fonds communal. Pour quelque peu corriger cette situation, la Région de Bruxelles-Capitale a prévu une subvention pour la période 2007-2012.

Budget 2012 : Catégories de recettes



Ce mécanisme se composait de deux tranches : 3 millions EUR pour les trois premières années et 2,5 millions EUR pour les trois dernières. La subvention compensait les recettes déficitaires de la dotation générale à la commune. La commune de Jette espère une solution structurelle pour les années à venir. On pourrait, par exemple, envisager d'augmenter le montant de la dotation générale.

Budget « extra » : investir dans une commune de Jette (encore) meilleure

Cette année, 12.641.119,72 EUR sont investis dans les écoles, les infrastructures sportives, l'espace public, la culture,... Ces investissements sont en partie rendus possibles grâce à des subsides d'un montant de 5.047.805,6 EUR ; le reste sera financé par

➔ Budget 2012: catégorie de recettes

Taxes et redevances (+IPP & PRI): 34.186.856
Prestations: 4.771.999
Dotation générale + aides régionales: 11.161.314
Recettes de dettes (dividendes,...): 1.631.665

des emprunts. La plus large part de ce budget est consacrée à la construction de l'école communale Dieleghem - section Plein-Air (18 classes), pour un montant de plus de 5,7 millions EUR, subsidié à 60%. Les autres investissements iront notamment à la nouvelle crèche L'Ylo jardin, à la rénovation du cimetière, du stade communal et du boulo-drome, ainsi qu'au réaménagement de voiries.

En somme, le budget 2012 fait suffisamment attention à l'équilibre financier de la commune, mais il garantit aussi les investissements nécessaires au développement des services communaux et du cadre de vie des Jettois.



Envie d'un job à la commune ? La commune de Jette recherche...



GESTIONNAIRE DE DOSSIERS «PETITE ENFANCE»

(Assistant administratif – niveau C – f/h) pour le service Petite Enfance et Famille – contrat à durée indéterminée à temps plein
 Condition : certificat d'Enseignement secondaire supérieur (C.E.S.S.)

GESTIONNAIRE DE DOSSIERS «ENVIRONNEMENT»

(Secrétaire administratif – niveau B – f/h) – pour le service Gestion du territoire - contrat de remplacement à temps plein
 Condition : graduat / bac



JARDINIER

(Ouvrier adjoint – niveau D – f/h) -pour le service Espace public (Plantations) – contrat à temps plein à durée déterminée de 6 mois reconductible
 Conditions : certificat d'Enseignement secondaire inférieur (C.E.S.I.) – option Horticulture - Permis B



Constitution d'une réserve de recrutement de CONTROLEURS DE STATIONNEMENT REGLEMENTE

(Adjoint administratif – niveau D – f/h) – pour le service Juridique (Contrôle du stationnement réglementé)
 Condition : certificat d'Enseignement secondaire inférieur (C.E.S.I.)

Intéressé(e) ? Pour pouvoir postuler à ces offres d'emploi, vous devez être dans les conditions ACS (agent contractuel subventionné). Veuillez faire parvenir vos CV et lettre de motivation (en précisant l'intitulé du poste) de préférence par courriel à jobs@jette.irisnet.be. Par courrier postal, Service GRH, ch. de Wemmel 100, 1090 Jette. La commune de Jette promeut l'égalité des chances. Les qualités humaines sont déterminantes quel que soit le sexe, l'orientation sexuelle, l'âge, l'origine ou le handicap.

263.085 tests d'haleine effectués pendant la campagne Bob Contrôles d'alcoolémie renforcés entre décembre et mi-janvier

Après six semaines de sensibilisation et de contrôles d'alcoolémie, la campagne Bob s'est achevée à la mi-janvier. Au total, quelque 263.000 conducteurs ont soufflé dans le ballon. Ce test s'est avéré positif pour 3,3% des conducteurs (soit 8.745 personnes), alors que ce pourcentage était légèrement plus élevé l'année dernière avec 3,6% de conducteurs conduisant avec une alcoolémie supérieure ou égale à 0,5‰.

Depuis le début des campagnes Bob en 1995, il s'agit du pourcentage de conducteurs positifs le plus bas et du nombre de contrôles le plus élevé jamais enregistrés.

Intitulée cette fois-ci « Bob ne panique pas quand il voit des lumières bleues », la campagne mettait l'accent sur les nombreux avantages que pré-

sente le rôle de Bob: ne pas paniquer à la vue des gyrophares, ne pas avoir à rentrer par de petites routes,... Les résultats globaux sont donc satisfaisants mais ils ne doivent pas occulter des éléments négatifs qui subsistent. En effet, les nuits de weekend restent préoccupantes en matière d'alcool au volant. Ainsi, plus de 44 % des con-

ducteurs ayant un accident – les soirs de weekend - sont sous l'influence de l'alcool. Encore plus alarmant : plus de 41 % des ces conducteurs impliqués dans un accident les nuits du week-end ont une alcoolémie supérieure à 0,8 ‰.

Bien entendu, les contrôles ne s'arrêtent pas avec la campagne. L'alcool

au volant demeure une priorité des services de police. En choisissant d'être Bob, les conducteurs prudents éviteront non seulement un accident, mais en plus, une amende salée. Une raison de plus d'être Bob...

Le message ne change pas : pas d'alcool au volant

Voilà revenus les drapeaux à damier

La 31^{ème} édition des 24 heures de Picorchamps, qui se déroulera les vendredi 24 et samedi 25 février 2012 de 17h à 17h dans l'enceinte du collège Saint-Pierre de Jette, promet de nombreuses surprises aux spectateurs. Huit bolides se disputeront une course sans merci dans une ambiance de feu !



Soutenir une bonne cause

Les organisateurs de Picorchamps ont baigné dans le scoutisme. Cet héritage influence encore fortement la réaffectation des bénéfices engendré par cet événement. L'année passée, un montant de plus de 1100 euros a été remis à l'association Clowns et Magiciens sans frontière. Cette année, c'est à une association locale que Picorchamps versera une somme basée sur la distance parcourue. A savoir le restaurant social l'Ange gardien.

31^{ème} édition de Picorchamps

**Du vendredi 24 au samedi 25 février
de 17h à 17h**

Au collège Saint-Pierre de Jette
(bd de Smet de Naeyer 229)

Entrée : 3 EUR (accès libre durant les 24 heures) /
gratuit pour les enfants de - de 6 ans et les enfants de
- de 12 ans.

**Renseignements : 0475.55.27.94 (Christophe
Utterwulge) – www.picorchamps.be**


Quelques 120 pilotes et mécaniciens feront de leur mieux pour battre le record de distance de 245 kilomètres établi l'année dernière. Ils s'affronteront sur les 8 pistes longues de 60 mètres par bolides interposés : des voitures Audi, à l'échelle 1/32^{ème}. Mais gare aux excès de vitesse : comme dans la vraie vie, les sorties de route seront dûment sanctionnées par les contrôleurs. Les organisateurs introduisent une nouveauté : les équipes devront également relever des défis pendant la course.

Divertissement garanti

Tout est prévu durant ces 24 heures pour accueillir le millier de spectateurs attendus. Pour agrémenter cette course originale, de nombreuses possibilités de restauration, plusieurs animations et spectacles seront offerts aux petits comme aux grands.

Vendredi soir, les Kikebisch, un duo accordéon-cornemuse agrémenté de percussions, cuillères, flûtes et washboard, se produiront en concert. Celles et ceux qui le voudront pourront aussi pousser la chansonnette pendant un karaoké. Pour les enfants, un atelier de grimage, des jeux, un château gonflable sont prévus.

Les plus jeunes resteront à l'honneur le samedi, avec « Roméo le magicien », un spectacle de clowns dont la mise en scène privilégie la participation. Dès 11h donc, colombes, lapins et autres petits personnages mystère apparaîtront et disparaîtront subitement tandis que les objets prendront vie (certains danseront même). De plus, semaine de carnaval oblige, un concours de déguisement sera organisé pour tous les enfants avec défilé et remise de prix le samedi après-midi.



**Envie de piloter ?
Participez à la course Open
du 22 février**

Le circuit utilisé pour les 24 heures de Picorchamps est ouvert à tous ceux qui désirent participer à l'Open le mercredi 22 février 2012. Une séance « circuit libre » est effectivement prévue de 15h à 18h et une « course Open » aura lieu de 19h à 23h. Le règlement concernant cette course et toutes les informations concernant les 24h de Picorchamps sont disponibles sur le site internet <http://www.picorchamps.be>

Les jeunes, leurs amis et leurs parents... Tous à la fête de la Famille !

La troisième fête de la Famille aura lieu le 24 mars prochain à Jette. Une multitude d'animations pour enfants de tout âge vous attend dans le domaine du Poelbosch. Pour le programme, c'est ici...

Le bien-être des enfants et de leurs parents figure parmi les priorités de la commune de Jette. Création de places dans les milieux d'accueil de la petite enfance, écoles communales de bon niveau, pérennisation d'un cadre de vie agréable pour tous, de nombreuses actions sont mises en œuvre quotidiennement pour répondre aux besoins et aux attentes des familles.

Forte de l'énorme succès de l'édition précédente, l'administration communale s'est fixé pour objectif de faire encore plus fort, de célébrer encore plus toutes les familles et d'attirer encore plus de monde. La tâche n'est pas mince : plus de 1000 personnes avaient répondu présentes à l'appel lancé par la commune. Le 24 mars, la commune de Jette, organisera donc, à l'initiative du conseil consultatif de la Petite Enfance et de la Famille présidé par Luc Vandersmissen, et de l'échevine Claire Vandevivere un après-midi dédié entièrement aux (tout) jeunes et à leurs parents.

Cette année, la Région de Bruxelles-Capitale apporte un soutien financier à la commune de Jette. Cette contribution permet d'élargir le programme.

Et, comme on ne change pas une formule qui marche, il a été décidé d'étoffer les activités proposées il y a deux ans. Ainsi, les enfants et leurs parents trouveront trois chapiteaux, des trampolines, deux châ-



teaux gonflables, un podium avec des animations, une ambulance de la Croix-Rouge, un camion de pompiers, de la magie, des ateliers de grimage et d'autres animations à découvrir sur place... A cela viendra s'ajouter une démonstration de la brigade canine. En outre, le parc de circulation sera ouvert au public ce jour-là ; les enfants pourront se familiariser avec le code de la route sur de jolis karts et vélos. Enfin, des associations telles que La Ligue des Familles, l'ONE, La Récré,... ont décidé de se joindre à l'événement.

Tous les ingrédients sont donc réunis pour bien s'amuser.

Fête de la Famille

Le samedi 24 mars 2012 de 13h30 à 18h

au Poelbosch

(avenue du Laerbeek 110)

Entrée gratuite

Renseignements : service communal de la Petite Enfance et de la Famille – 02.422.31.36/35

PLAINE DE VACANCES KIDS' HOLIDAYS

Deviens animateur(-trice) à Pâques et cet été

Dans le cadre de Kids' Holidays, la plaine de vacances organisée pour les enfants de 3 à 12 ans dans le domaine du Poelbosch, la commune de Jette cherche des animateurs(-trices) pour encadrer les enfants durant les vacances de Pâques et d'été. Les animateurs(-trices) accueilleront les enfants sur un site verdoyant, à deux pas du parc Roi Baudouin.

Si vous avez plus de 17 ans et si vous êtes possédez un brevet de moniteur ou une expérience dans ce domaine, n'hésitez pas à poser votre candidature. La commune de Jette offre l'occasion idéale d'effectuer un job de vacances intéressant et bien rémunéré, de même qu'un repas (soupe et sandwich) et un goûter tous les jours.

Les salaires horaires :

- animateur(-trice) enseignant(e) : 11,64 EUR/heure;
- animateur(-trice) breveté(e) avec un an d'expérience à Kids Holidays : 10,58 EUR/heure;
- animateur(-trice) breveté(e) : 10,05 EUR/heure;
- animateur(-trice) non breveté(e) avec un an d'expérience à Kids Holidays : 7,94 EUR/heure;
- animateur(-trice) non breveté(e) : 7,41 EUR/heure;

Si cette proposition vous intéresse ou si vous souhaitez d'autres renseignements, appelez le service communal de la Jeunesse et Sports au 02.423.12.93.

Les demandes de candidatures, bulletin de renseignements et informations aux animateurs sont disponibles sur le site www.jette.be/fr/04_loisirs/vacances/kidsholidays.htm

Sports et détente à Carnaval

Du 20 au 24 février, les écoliers auront droit à leur premier break de l'année 2012. Des possibilités existent pour occuper les bambins durant la semaine de Carnaval. Sportifs ou culturels, les stages ne manquent pas. Les congés à Jette, c'est de l'action!

LA FERME POUR ENFANTS

La vie à la ferme proposée aux petits citadins de 7 à 9 ans. Il reste encore des places.

Pour les vacances de Pâques (10-12 ans et 7-9 ans), les inscriptions se prendront exclusivement le mercredi 29 février et le vendredi 2 mars, par téléphone de 13h à 16h.

La Ferme pour Enfants – petite rue Sainte-Anne 172 à 1090 Jette - 0489.676.932

CENTRE CULTUREL DE JETTE

Pour enfants de 4 à 12 ans. Activités sur le thème du cirque.

Centre culturel de Jette – bd de Smet de Naeyer 145 à 1090 Jette - 02.426.64.39

SOYEZ STAGES

Pour enfants de 4 à 14 ans. Activités sportives et culturelles: basket, mini-tennis, danse, arts martiaux, baby-foot créatif,...

Soyez stages - 0474.95.07.33 - www.soyezstages.be - soyezstages@hotmail.com

BETTY MOERENHOUDT-

ATELIER DE CÉRAMIQUE ET POTERIE

Pour enfants d'au moins 9 ans et adolescents. Céramique et poterie, travail du grès selon différentes techniques: tournage, colombins, plaques, modelage, sculpture, bas-relief, mosaïque,... Cycle de 5 demi jours.

Atelier 41 - rue Henri Werrie 41 à 1090 Jette - 02.427.17.23 - www.betty-moerenhoudt.be

CENTRE DE FORMATION SPORTIVE ASBL

Pour enfants de 2,5 à 16 ans. Activités sportives et culturelles : art floral et pâtisserie, baby-tennis, natation, circ' mômes, immersion linguistique en néerlandais, escalade, informatique et multisports,...

Centre de Formation Sportive - 02.420.53.02 - www.cfsport.be - info@cfsport.be

MURIEL ORANGE

Pour enfants de 4 à 7 ans. Stages créatifs : masques en tout genre, de plumes et de cotillons,...

Muriel Orange – rue Léopold Ier 286 à 1090 Jette - 0476.86.52.93 –

www.murielorange.com - contact@murielorange.com

LE RAYON VERT

Pour enfants de 8 à 12 ans. Plaisir de cuisiner soi-même, de découvrir la vraie saveur des aliments, de comprendre leur impact sur la santé et l'environnement.

Le Rayon vert – rue Van Huynegem 30-32 à 1090 Jette - 02.420.21.26 – www.lerayonvert.be - lerayonvert@skynet.be

AQUA & SPORT KIDS

Pour enfants de 2,5 à 8 ans. Natation et psychomotricité.

Aqua & Sport Kids - rue Ferdinand Lenoir 73 à 1090 Jette - tél.: 0476.93.89.02

ECOLE DE VIE – CENTRE DES ARTS MARTIAUX JETTOIS

Pour enfants de 3 à 14 ans. Stages sportifs : arts martiaux, psychomotricité, natation,...

Centre des arts martiaux jettois : rue Tilmont 86 à 1090 Jette - 02.426.79.63 – www.camj.be - sinani@telenet.be

Du 19 au 25 février 2012

Campagne de ramassage exceptionnelle de 3m³ d'encombrants

Les grandes semaines du brol 2012

Du 19 au 25 février 2012, Bruxelles-Propreté organise, avec « Les grandes semaines du brol », une nouvelle campagne de collecte pendant laquelle vous pouvez jeter gratuitement 3m³ d'encombrants. Cette collecte exceptionnelle n'a lieu que sur rendez-vous auprès de Bruxelles-Propreté (0800.981.81). Il faut en outre être présent au moment du ramassage. Les encombrants doivent être sortis à partir de 7h si la collecte a lieu le matin et dès 14h si elle se fait l'après-midi.



Ce qui tombe dans la catégorie encombrants :

Les gros objets qui sont uniquement destinés à un usage ménager. Ils ne peuvent être ramassés pendant les collectes ordinaires en raison de leurs nature, poids et dimensions. Ces déchets doivent pouvoir être versés dans le conteneur par 2 personnes. Il s'agit donc des déchets suivants :

- L'électroménager : cuisinière, réfrigérateur, congélateur, aspirateur, machine à laver, fourneau, TV, matériel hi-fi et informatique, etc.
- Le mobilier d'ameublement et de décoration : table, chaise, sommier, lit, matelas, armoire démontée, canapé, fauteuil, bureau, commode, salon de jardin, parasol, etc.

- Objets divers : vélo, poussette, landau, planche à repasser, jouets, accessoire de cuisine, article de sport, etc.

Ce qui n'est pas compris dans les « encombrants » :

- Les déchets de jardin
- Les produits chimiques
- Les débris et matériaux de construction et de rénovation (gyproc, radiateur, boiler, lavabo, baignoire, cabine de douche, bidet, châssis, porte,...)

Pour prendre rendez-vous pour cette collecte du 19 au 25 février, appelez le 0800.981.81 (à partir dès maintenant)

Du lundi au vendredi de 7h30 à 19h, le samedi de 9h à 16h30 et le dimanche de 14h à 21h30.

Déchets

La commune de Jette et la Région de Bruxelles-Capitale travaillent main dans la main pour limiter autant que possible les déchets. Outre la traditionnelle collecte de déchets ménagers, différents dispositifs sont prévus. Qu'il s'agisse de déchets verts, de petits déchets chimiques ou d'objets encombrants, diverses options s'offrent à vous pour que vous puissiez vous en débarrasser.

Si chacun apporte sa contribution à une collecte sélective des déchets, l'environnement n'en sera que (plus) sain.

Déchets verts

COLLECTE REGIONALE.

Durant l'hiver, Bruxelles-Propreté ne collecte pas les déchets verts le dimanche.

SERVICE DES PLANTATIONS.

Vous pouvez vous débarrasser de branches (de 7 cm de diamètre au plus) ainsi que d'autres déchets verts ou petits déchets chimiques, tout au long de l'année, auprès du service communal des Plantations (serres communales - avenue du Laerbeek 120). Tous les mardis et jeudis de 9h à 12h et les samedis de 9h à 14h. Le dépôt des déchets verts est géré par un système de cartes avec code-barre. Cette carte permet d'identifier l'utilisateur. Le volume de déchets est évalué par le préposé et un décompte est envoyé à l'utilisateur pour paiement éventuel. Tarif particuliers jettois: 2 m³ gratuits par an, 7 €/m³ à partir du troisième m³. Tarif particuliers non-jettois: 12 €/m³. Attention: uniquement pour les particuliers.

Objets encombrants

DECHETTERIES REGIONALES.

Vous pouvez vous rendre dans l'une des deux déchetteries régionales avec vos objets encombrants (appareils électroménagers, meubles,...).

La déchetterie Nord se trouve rue du Rupel à 1000 Bruxelles et la déchetterie Sud est établie à l'avenue de la Deuxième Armée britannique à 1190 Forest. Ouvert du mardi au samedi de 9h à 16h (accès jusqu'à 15h45). Service partiellement gratuit pour les ménages. Le dépôt de matériel de construction (châssis, évier, volets, marbres, poutres,...) est possible, contre paiement, pour les particuliers, les commerçants, les artisans et les petites entreprises.

ENLEVEMENT PAR BRUXELLES-PROPRETE.

Bruxelles-Propreté vient chez vous, sur rendez-vous, pour vous débarrasser de vos encombrants. Il suffit pour cela d'appeler le numéro gratuit 0800.981.81 pour fixer un rendez-vous et de veiller à ce que quelqu'un soit présent au domicile à la date et à l'heure convenues. Durant la période hivernale, ces enlèvements ont également lieu le dimanche sur rendez-vous. Chaque ménage a droit à un enlèvement gratuit de 2m³ d'objets encombrants tous les six mois. Vous payez ensuite 19 € par mètre-cube supplémentaire.

Eco-ambassadeurs

Vous souhaitez devenir éco-ambassadeur(-rice) et ainsi contribuer à la propreté et à la protection de l'environnement dans votre quartier? Contactez dès à présent Ilse Desmet - 02.423.13.62 ou idesmet@jette.irisnet.be.

Petits déchets chimiques

PROXY CHIMIK. Les déchets chimiques contiennent souvent des élé-

ments qui risquent de porter atteinte à l'environnement et exigent donc un traitement approprié. Apportez-les au service communal des Plantations ou au Proxy Chimik (véhicules de Bruxelles-Propreté). Attention! Il n'est pas possible de déposer vos médicaments au Proxy Chimik. Il vous faut les retourner à votre pharmacien. Les infrastructures communales (La Maison communale, les bibliothèques,...) ne collectent plus les cartouches d'encre. Vous pouvez les déposer au Proxy Chimik.

Graffitis

L'équipe communale Graffitis intervient gratuitement sur demande pour débarrasser votre immeuble, votre porte de garage ou votre mur des graffitis. Cette équipe possède le matériel nécessaire pour tout effacer de manière professionnelle sans laisser de traces. Les graffitis ne peuvent toutefois pas être retirés d'un support peint ou d'une surface qui ne peut supporter un nettoyage à haute pression ou des produits corrosifs.

Les propriétaires désireux de faire appel à l'équipe Graffitis concluront un accord avec la commune. Revers de la médaille: les propriétaires qui ne font pas appel à ce service gratuit pour faire ôter des graffitis peuvent se voir infliger une taxe communale de 60 €.

Pour contacter l'équipe Graffitis, appelez le responsable du service Propreté: Dirk De Boeck - 02.478.09.62.

Le calendrier de Proxy Chimik à Jette pour le mois de février et mars 2012:

Place Cardinal Mercier (police) - de 17h à 17h45: lundis 13 février et 12 mars

Avenue Woeste (N-D de Lourdes) - de 18h à 18h45: lundis 27 février et 26 mars

Le mot de l'ombudsman

Le temps passe et les soucis continuent

Il est toujours malheureux de devoir constater le peu de respect de certains de nos citoyens par rapport à notre environnement. Certes, des plaintes régulières parviennent aux services communaux concernant la présence de déchets abandonnés, sacs déchirés ou en bon état mais simplement non ramassés par Bruxelles-Propreté.

Dans ces conditions, la commune prend toutes les dispositions nécessaires pour effectuer la remise en état au plus vite. Chacun doit cependant se rendre compte que ces interventions ont un coût et que finalement si l'on ne parvient pas à identifier le(s) contrevenant(s), le charge revient à la communauté. Stop ! On a donné !

De plus, nous nous trouvons devant un dilemme. Si les services communaux interviennent trop rapidement, certains ont le réflexe de se dire que puisque la commune effectue malgré tout le travail (gratuitement), autant en profiter. Conséquence, le lendemain nous nous retrouvons avec le même problème que la veille. A l'inverse, si nous n'intervenons pas rapidement, il est probable que des dépôts supplémentaires fassent leur apparition comme par miracle.

Nous avons pu établir que les plus gros soucis se retrouvent toujours aux mêmes endroits. Votre ombudsman, tout en se montrant ferme dans les cas avérés de mauvaise foi, recherche aussi des solutions afin de mieux encadrer ces sites sensibles. Sa fonction est aussi de pouvoir écouter, dialoguer, négocier et expliquer aussi bien vis-à-vis des citoyens (certains d'ailleurs ont eu la surprise de le voir se présenter à leur domicile) que des différents services communaux concernés.

Je profite de l'occasion qui m'est donnée ici pour rappeler que, si des sacs-poubelle ne sont pas enlevés par Bruxelles-Propreté, les locataires et les propriétaires sont tenus de rentrer les sacs et de les représenter lors du prochain ramassage et ce, même s'il s'agit de déchets ne provenant pas de l'immeuble en question. Méfiez-vous aussi des jardinets en façade et des accès aux garages qui ne peuvent servir, même provisoirement, d'entrepôts à décombres.

Croisons les doigts tous ensemble pour qu'à l'avenir ces situations s'améliorent, tout en sachant que le risque zéro est peu probable.



Les services communaux interviennent rapidement pour remettre en état les lieux souillés par des dépôts clandestins. A chacun d'assumer sa part de responsabilité...

L'aspirateur garde les égouts propres

L'administration communale a notamment pour mission d'assurer la propreté des voiries (communales). Quand on sait que Jette compte 55 km de voirie, on s'imagine aisément que leur entretien exige du travail et du matériel. Une équipe est spécialement chargée de la vidange des fosses d'égout, avec l'aspirateur (également connu sous le nom de « suceuse »).

2.500 bouches d'égout

Le réseau communal de voiries est divisé en 16 secteurs nettoyés par le service de la Propreté publique avec toute une panoplie d'outils, allant de la balayeuse au « multicar ». Un des véhicules les plus particuliers est l'aspirateur d'égouts. L'équipe qui l'utilise est chargée de vider les 2.500 (!) bouches d'égout présentes sur notre territoire. Leur parcours est établi selon un itinéraire préalablement ponctué de panneaux d'interdiction de stationner ; il est primordial de respecter ces interdictions, de manière à permettre à l'équipe de Propreté d'atteindre les bouches d'égout à vidanger.

L'itinéraire est conçu de sorte que les bouches d'égout soient vidangées trois fois par an. Evidemment, l'équipe intervient rapidement si une urgence, comme



une obstruction par exemple, survient dans l'intervalle.

Les égouts forment un réseau impressionnant qui permet d'évacuer proprement les eaux usées. Avant de disparaître dans la nature, ces eaux usées transitent par les stations d'épuration via les conduites d'égout. Le traitement des eaux usées bruxelloises est réalisé dans la station d'épuration Nord, gérée par le consortium Aquiris, et la station Sud, gérée par Vivaqua.

La vidange des bouches d'égout nécessite pas mal d'efforts et d'organisation. C'est la raison pour laquelle nous vous rappelons qu'il est important de respecter les interdictions de stationnement mises en place lors des interventions de l'équipe de Propreté..

Donnez une deuxième vie à vos vêtements

Votre garde-robe, ou celle de vos enfants, déborde de vêtements en bon état qui ne sont plus portés ? Ne les jetez pas, faites-en don à une de ces associations qui se chargera de leur donner une deuxième vie, dans un nouveau foyer.

Trop petits, trop vieux, démodés ou simplement usés, de nombreux vêtements prennent souvent une retraite anticipée... à la plus grande satisfaction des mites qui leur tiennent compagnie dans le fond d'une armoire ! Plutôt que de jeter des vêtements encore en bon état avec vos déchets ménagers (sacs blancs), pensez qu'ils pourraient convenir à d'autres personnes. D'autant plus que les esprits changent : la lutte contre les gaspillages et... la crise économique sont passées par là. Les magasins de seconde main se départissent peu à peu de l'image qui leur était associée, à savoir celle de commerces réservés aux pauvres et aux personnes aux goûts douteux.

Une pierre, trois coups

Les filières de recyclage ne manquent pas (voir coordonnées ci-contre). Vous pouvez ainsi donner vos vieux vêtements à une entreprise d'économie sociale active dans la récupération. Elle revendra les textiles en bon état dans des magasins de seconde main tandis que le reste servira de fripes ou de chiffons pour les industries... Dans tous les cas, une nouvelle utilité est donnée aux habits que vous leur confiez.

Sachez que le recyclage de vêtements a un impact triplement positif. D'un point de vue environnemental, la réutilisation de vêtements est une manière de lutter contre le gaspillage et l'accumulation de déchets. Ce réemploi présente également un avantage sociétal indéniable. Toutes les entreprises d'économie sociale actives dans ce secteur luttent contre la pauvreté au Sud comme au Nord. Le produit des ventes de ces magasins sert souvent à financer en partie leurs activités. Enfin, le recyclage a des répercussions économiques positives car il permet de mettre au travail des personnes peu qualifiées ou avec de faibles perspectives d'emploi.

Les vêtements que vous ne portez plus méritent bien mieux que de finir leur vie au fin fond d'un placard ou d'un sac poubelle. Après tout, s'ils vous ont plu un jour, ils sont fort susceptibles de séduire une autre personne qui partage votre bon goût mais pas votre timing ou vos moyens.



Où déposer les vieux vêtements en bon état ?

Rouf - chaussée de Wemmel 37 - 02.426.29.36

Les Petits Riens - chaussée de Jette 683 -

La Ligue des Familles (section jettoise) - 02.427.22.42

Container Oxfam-Solidarité - sur la place Cardinal Mercier

Containers Terre - différents endroits à Jette

Travaux sur l'espace public

Politique proactive pour les travaux publics

Les rues et les trottoirs constituent des éléments importants de notre cadre de vie. A l'initiative de l'échevin de l'Espace public Jean-Louis Pirottin, la commune conduit une politique proactive en matière de travaux publics. Cela signifie que les rues sont asphaltées et les trottoirs rénovés, là où c'est nécessaire.

Avenues Van Ermengem et Dekeyser Rénovation des voiries

Les travaux de rénovation de l'avenue Emile Van Ermengem, de l'avenue Maurice Dekeyser et du chemin d'accès au square Robert Allein prévoient la réfection des trottoirs, coffre de voirie et couche d'usure. Entamés dans l'avenue Dekeyser,

les travaux se sont déplacés dans l'avenue Van Ermengem. La première couche d'asphalte est posée. En raison de problèmes de stabilité à hauteur du square Allein et de l'avenue Vandermaelen, des travaux de renforcement se sont poursuivis en janvier. On achèvera l'asphaltage, dès que les travaux de fondation seront finis.

Rue Henri Werrie Pose de nouvelles canalisations

Hydrobru (ex-IBDE) a terminé le remplacement des canalisations de distribution d'eau dans la rue Werrie. Les travaux se poursuivent avec le renouvellement des raccordements d'avaloirs. Pour sa part, Sibelga y a remplacé une ligne à haute tension. Les travaux communaux de rénovation en surface devraient débuter à la mi-février.

Place Cardinal Mercier Réaménagement de la place et des abords de la gare

Le chantier BELIRIS de réaménagement de la place Cardinal Mercier et des abords de la gare de

Jette se poursuit. La nouvelle place se précise. En février, la capacité du parking de la rue Dupré sera augmentée dans le courant du mois de février, tandis que les travaux continuent devant la gare de Jette.

Rue Verschelden Pose de la deuxième couche d'asphalte

Hydrobru (ex-IBDE) a commencé des travaux d'égouttage, fin août 2011, dans la rue Verschelden. La rue fut temporairement ouverte après la pose d'une première couche d'asphalte. La deuxième couche sera posée dès que les conditions météo seront favorables.

Rues Soetens et Dopéré Rénovation de voirie

La rénovation de la rue Soetens, qui comprenait le renouvellement des trottoirs et la pose d'arbres, touche à sa fin. Il ne reste plus à l'entrepreneur que d'achever les oreilles de trottoirs au croisement avec l'avenue Liebrecht. Il passera ensuite à la rue Dopéré où réfection des trottoirs et pose d'arbres en voirie sont également prévues.

Résultats de l'enquête sur les langes lavables

De nombreuses personnes ont répondu à un questionnaire sur les langes lavables diffusé l'année dernière. En participant à cette enquête, menée conjointement par les services communaux du Développement durable et de la Petite Enfance, les ménages jettois pouvaient remporter un prix. Les gagnants sont connus...

Dans le Jette Info du mois de juin 2011, nous vous faisons découvrir une alternative écologique et économique aux couches jetables. Un mois plus tard, une enquête était lancée pour évaluer l'intérêt que portent les Jettoises et les Jettois aux langes lavables pour enfants. Cette enquête permettait à l'un des participants de remporter un kit d'essai.

Le 20 décembre dernier, le tirage au sort a été organisé à la crèche Reine Fabiola, en présence de l'Echevine de la Petite Enfance et de l'Environnement Claire Vandevivere. Une petite main innocente a désigné le gagnant : c'est la famille Gijsegom - Backx qui remporte le kit d'essais mis en jeu !

Quels sont les résultats de l'enquête ?

Les participants à l'enquête sur les langes lavables estiment que les principaux avantages de ces couches sont la réduction des déchets et l'impact positif sur l'environnement. Ils voient en revanche le lavage des langes comme le plus gros obstacle. Certains parents craignent également que les langes lavables soient peu pratiques à l'emploi. L'enquête a cependant révélé que les parents utilisant déjà ce système trouvent que l'utilisation des langes lavables est aussi simple que celle des jetables. Voilà de quoi rassurer les sceptiques : changer son bébé ne demande pas plus de temps qu'avec un lange jetable !

L'enquête révèle également que les Jettois sont peu informés sur les langes lavables, et ne savent pas à quoi ressemblent les langes modernes. Pour faire face à ce manque d'information, plus de la moitié des participants s'est montrée intéressée par la publication d'une brochure sur le sujet. En attendant, pour toutes questions ou informations concernant les langes lavables, l'éco-conseillère communale se tient à votre disposition. Vous pouvez également vous référer à l'article paru en page 9 du Jette Info 187 (consultable sur le site internet communal www.jette.be).



Renseignements : éco-conseillère communale
- cmeeus@jette.irisnet.be - 02.422.31.03

Pour les utilisateurs de langes lavables, la réduction des déchets et l'impact positif sur l'environnement contrebalancent l'inconvénient de la lessive.

Journée « Gros pull » L'administration communale diminue le chauffage pour l'environnement

Le 16 février 2011, à l'occasion de l'anniversaire du protocole de Kyoto, la commune de Jette diminuera, à l'initiative de l'Echevine du Développement Durable et de l'Energie Christine Gallez, la température de 1°C à La Maison communale et dans certaines écoles. Ce geste permettra d'économiser pas moins de 7% d'énergie.

La journée « gros pull » rappelle symboliquement les engagements de la Belgique en la matière et montre l'implication de chacun pour atteindre ces objectifs. Le 16 février, fonctionnaires, écoliers et professeurs enfileront leur gros pull. Et vous ?

Pourquoi diminuer le chauffage ?

Les chaudières fonctionnent grâce aux énergies fossiles, mazout ou gaz. Dans un bâtiment comme La Maison communale, plus de 70 % des consommations énergétiques sont dues au chauffage. Celui-ci est donc une source importante de gaz à effet de serre. Diminuer le chauffage de 1°C permet d'économiser 7 % d'énergie!

La journée « Gros pull » est une action ludique de sensibilisation. Il est en effet aisé de se couvrir chaudement le temps d'une journée. En gardant à l'esprit que ce petit geste contribue à l'amélioration de la qualité de notre environnement et de l'air que l'on respire. Sans oublier que les économies en tout genre sont bonnes pour les portefeuilles !



Recettes durables

Menu Saint-Valentin

Ce mois-ci, nous vous proposons un menu de saison pour 2 personnes, de quoi surprendre votre amoureux/se le soir de la St-Valentin sans grands efforts...



Verrines de Betterave Rouges & Chèvre Frais

Pour 6 petites verrines:

- 10 cl de crème liquide entière
- 100 g de chèvre frais
- 300 g de betterave rouge
- Farine
- sel

Préparation :

1. Prenez une petite betterave crue à partir de laquelle vous coupez 6 fines rondelles. Déposez les rondelles de betterave crue sur un papier absorbant.

Farinez-les légèrement puis enlevez l'excédent. Faites-les frire dans un bain d'huile. Déposez-les sur un papier absorbant et salez-les. Enfourez-les 5 minutes à 120°C (ou laissez-les sécher à température ambiante).

2. Cuissez les autres betteraves à l'eau, à la vapeur ou encore à la cocotte minute (moyen le plus rapide et économique). Une fois cuite, passez-les sous l'eau froide afin de retirer leur peau. Coupez environ 200 g des betteraves cuites en dés et mixez-les avec un peu d'huile. Vous devez obtenir un mélange lisse et homogène. Remplissez les verrines au 2/3 de crème à la betterave.
3. Montez la crème liquide en chantilly ferme (placez saladier, fouet et crème au congélateur 15 minutes avant). Écrasez le chèvre à la fourchette avec un trait d'eau. Mélangez la chantilly au chèvre écrasé, assaisonnez. Dressez un dôme dans chaque verrines avec une poche à douille. Placez au frais.
4. Ajoutez une chips de betterave sur chaque verrine et servez. Pour obtenir des chips de diverses formes, vous pouvez couper les rondelles de betterave avec un emporte pièce.



Crumble aux pommes et aux amandes

Avec des bonnes pommes bien parfumées à la chair ferme, du beurre, de la poudre d'amandes, du sucre et de la farine, vous réaliserez un délicieux dessert en un rien de temps. Très facile à cuisiner et pratiquement inratable, c'est le dessert de saison par excellence.

Ingrédients pour 2 personnes

- 300 g de pommes
- 30 g de farine
- 30 g d'amandes en poudre
- 50 g de beurre ramolli
- 30 g de sucre roux
- Cannelle
- Raisins de Corinthe



Papillote de saumon poireau carotte

« Une façon de préparer le poisson toute simple, sans vaisselle et sans odeur, pour un résultat tout en saveur. »

Ingrédients (pour 2 personnes):

- 2 pavés de saumon
- 1 poireau
- 2 ou 3 carottes
- 70 gr de fromage frais (style Chavroux)
- 2 cs de crème liquide
- 1 cc de curry en poudre, sel, poivre
- sésame noir (facultatif)
- huile d'olive

Préparation:

1. Enlevez la peau du saumon et les parties brunes.
2. Emincez sur la longueur le blanc de poireau et les carottes. Faites blanchir les légumes 3 minutes pour le poireau et 5 minutes pour les carottes dans de l'eau bouillante salée. Egouttez et laissez refroidir.
3. Mélangez à la fourchette le fromage frais, la crème liquide et le curry.
4. Sur une feuille de papier aluminium ou sulfurisé, disposez un quart des légumes, puis le pavé de saumon par dessus. Versez le mélange de fromage au curry et un filet d'huile d'olive. Refermez la papillote et procédez de même avec l'autre pavé de saumon.
5. Faites cuire 10-15 minutes (suivant l'épaisseur des pavés) à 180°C.
6. Parsemez de sésame noir ou d'aneth avant de servir. Vous pouvez servir cette papillote avec du quinoa.

Festival 55+

Avec Christian Vidal et Jo Vally

Les seniors jettois pourront profiter du festival 55+ le jeudi 15 mars, dans la salle Omnisports. Cet après-midi festif pour seniors jettois débordera à coup sûr d'ambiance et de bonne musique. Cette année, Christian Vidal et Jo Vally seront à la commande.



Festival 55+

Avec Christian Vidal et Jo Vally

Jeudi 15 mars à 14h

dans la salle Omnisports –
avenue du Comté de Jette 3

Entrée: 6 EUR

LE FESTIVAL 55+ EST UNE ORGANISATION DU COLLÈGE DES BOURGMESTRE ET ÉCHEVINS DE LA COMMUNE DE JETTE, À L'INITIATIVE DE L'ÉCHEVIN DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE PAUL LEROY ET DE L'ÉCHEVINE DE LA COMMUNAUTÉ FLAMANDE BRIGITTE DE PAUW.

Christian Vidal a enregistré des tubes en Belgique autant qu'en France et au Canada. Il a connu un grand succès au début des années '70, avec la chanson « Angélique ». Ce chanteur de charme a ensuite continué à truster les sommets des hits parades avec des morceaux tels que « Sérénade », « La chanson nostalgique », « De je t'aime en je t'aime » et « Les yeux de Marie ».

Attention!

Les inscriptions se prennent à partir du mardi 28 février 2012 auprès des services communaux Seniors / Senioren – chaussée de Wemmel 100 - 1090 Jette

Cela fait des années que Jo Vally tourne dans le landerneau musical flamand. Après avoir longtemps roulé sa bosse, il a connu le succès avec le single « Neem m'n hart », grâce à l'arrivée de la chaîne de télévision VTM et de l'émission musicale populaire Tien om te Zien. Parmi ses tubes, on retrouve « Aan alle vrouwen », « In een droom zag ik je staan », « Aan het Noordzeestrand »,... Ces morceaux ont propulsé Jo Vally à l'avant-plan. Il revient avec le tube « Si Si Si (Kerida) ».

Vous pourrez apprécier ces deux chanteurs expérimentés lors du festival 55+. Leurs plus belles chansons feront incontestablement de cette fête un moment inoubliable.

Réservations :

Les réservations se prennent auprès du service communal des Seniors (chaussée de Wemmel 100 - bureau 047 - entresol), les mardi et mercredi de 9h

à 11h30, le jeudi de 13h30 à 15h45

Possibilité de payer les activités sur le compte BE46-0000-0257-4136 (BIC BPOTBEB1) de la commune de Jette (au plus tard 8 jours avant la

date de l'activité) avec la communication suivante: Seniors + Nom de l'activité + N° de réservation (prière de téléphoner au 02.423.12.66 ou d'envoyer un mail à phellem@jette.irisnet.be pour demander votre numéro de réservation avant tout paiement).

Noces d'or ou centenaire ? Cela se fête !

Vous avez atteint ou dépassé l'âge magique de 100 ans ? Vous célébrez bientôt vos 50, 60, 65, 70 ans (ou plus) de mariage ? Si vous le souhaitez, l'administration communale peut vous aider à faire de cet événement quelque chose de vraiment spécial en organisant pour vous une fête individuelle ou collective.

Il vous suffit d'en faire la demande six semaines avant la date de votre anniversaire ou de votre anniversaire de mariage à Claire Vandevivere, Officier de l'Etat civil (02.423.12.05) ou au service communal de l'Etat civil (chaussée de Wemmel 100 à Jette - tél. 02.423.12.70).



Aux Portes des Rêves: où les rêves deviennent réalité

Lorsque l'entreprise qui les employait a fait faillite, Barbara Vande Voorde et Nicolas Vangenot ne se sont pas laissés démonter. Ils ont retroussé leurs manches, loué une ancienne agence bancaire dans la rue Léon Theodor et ouvert « Aux Portes des Rêves » en juillet 2006. Cinq ans plus tard, les collègues d'hier sont associés dans ce magasin consacré au monde de l'Heroic Fantasy et des jeux de rôles.

Les jeux de rôles les plus populaires ont pour thème l'Heroic Fantasy, rempli de fées, d'elfes, de magiciens, d'orcs et autres trolls.

Unique en Belgique

En 2006, « Aux Portes des Rêves » est le seul magasin de la sorte en Belgique. On y trouve des figurines, des livres sur l'Heroic Fantasy, une section de jeux de rôles sur table et – joyau de ce commerce – une section de jeux de rôles live, avec son arsenal d'armes en latex, toutes sortes d'équipement et d'accessoires imaginables pour donner vie à un personnage complet.

« Vous pouvez faire un jeu de rôles sur table chez vous ou en grandeur nature dans un endroit spécialement choisi pour l'occasion. Cela peut être, par exemple, une forêt, un château ou une usine désaffectée, explique Barbara. La dernière catégorie de lieux est notamment idéale pour les jeux de rôles ayant pour thème un avenir post-apocalyptique. Mais les plus populaires ont pour thème l'Heroic Fantasy rempli de fées, d'elfes, de magiciens, d'orcs et autres trolls ».

Jeu de société

Le jeu de rôles sur table est une sorte de jeu de société où le meneur de jeu définit les règles ainsi que la ligne de conduite. Chacun à leur tour, les joueurs choisissent un personnage. Dans certaines situations, il faut jeter un dé pour déterminer le cours ultérieur de l'histoire. « Imagine que, à un certain moment, ton personnage se retrouve au pied d'une montagne abrupte, avec un dragon redoutable à ses trousses », tente d'expliquer Barbara. « Si, à cet instant, tu obtiens un six sur le dé d'agilité, tu te retrouves alors au sommet de la montagne, loin des griffes du dragon. »



Sécurité avant tout

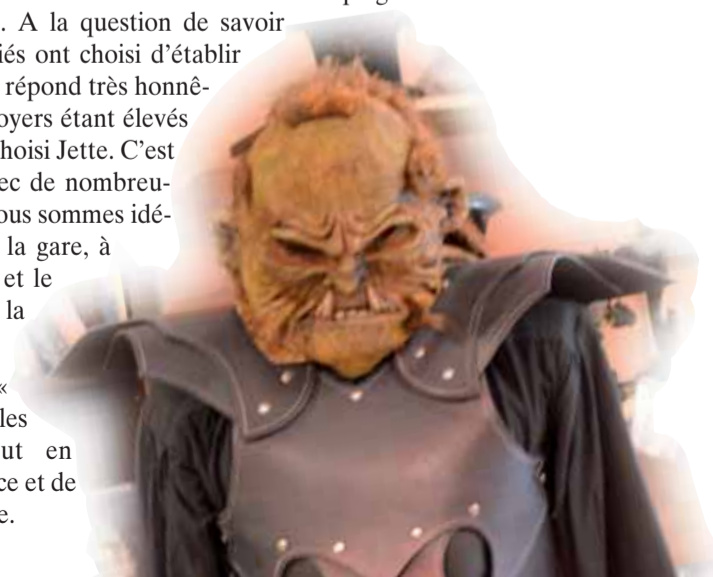
« La sécurité passe avant tout lors de jeux de rôles grandeur nature – ou live. », insiste Barbara. Ainsi, la Fédération belge du Jeu de rôles grandeur nature surveille-t-elle étroitement la sécurité d'un jeu de rôles et fixe les règles relatives aux armes utilisées. « Toutes les armes manipulées dans un live sont recouvertes d'une couche de mousse et de latex », dit Barbara. « La tige centrale d'une épée doit être en fibre de verre ou de carbone et s'arrêter à 6 centimètres de la pointe. Les flèches, en mousse, ont elles aussi un aspect factice. Leur diamètre doit être supérieur à celui de l'orbite de l'oeil. », conclut-elle.

Un loyer payable

Une fois franchi le seuil de « Aux Portes des Rêves », vous pénétrez dans un univers féérique, comme la businesswoman Barbara Vande Voorde qui garde tout de même les deux pieds sur terre. A la question de savoir pourquoi les deux associés ont choisi d'établir leur magasin à Jette, elle répond très honnêtement : « Les prix des loyers étant élevés à Bruxelles, nous avons choisi Jette. C'est une commune jeune, avec de nombreuses écoles. En plus, ici, nous sommes idéalement situés : près de la gare, à un jet de pierre du ring et le tram 19 s'arrête devant la porte. »

Et grâce au magasin « Aux Portes des Rêves », les gens d'un peu partout en Belgique – voire de France et de Suisse – connaissent Jette.

Renseignements: Aux Portes des Rêves
rue Léon Theodor 124 - 02.426.93.42
www.portesdesreves.be





Annuaire commercial « Vivre à Jette » Le moyen idéal de rendre votre commerce visible



L'administration communale de Jette, en collaboration avec l'asbl « Commerce et Marché annuel jettois », publie chaque année l'annuaire commercial « Vivre à Jette ». Cette brochure répertorie tous les commerces jettois, leurs coordonnées ainsi que divers renseignements pratiques concernant l'administration communale et la vie de la commune. L'annuaire commercial est un support publicitaire idéal pour assurer une bonne visibilité à votre commerce.

Cette brochure constitue un moyen d'information particulièrement judicieux pour les Jettois en quête d'un bon petit resto, d'un coiffeur, d'un magasin de meubles originaux,... Cet annuaire est aussi un moyen de publicité idéal pour les commerçants désireux de faire connaître leur commerce aux quelque 48.000 Jettois.

Si vous êtes intéressé(e) par le placement de votre commerce dans le « Vivre à Jette », vous pouvez contacter le service communal Vie économique au 02.423.13.03 (du lundi au

jeudi pendant les heures de bureau) ou par courriel à ela@jette.irisnet.be. Vous pouvez aussi vous inscrire via le site www.jette.be.

Vous trouverez plus d'informations sur les possibilités de publicité, les prix et les documents d'inscription sur le site de la commune www.jette.be, cliquez sur Economie et emploi et ensuite sur Vivre à Jette.



Erratum Jette en poche

Le mois dernier, vous avez reçu, accompagnant le Jette Info, un petit guide rempli d'informations pratiques sur l'administration communale et d'autres services publics. Une petite erreur s'est malencontreusement glissée dans le Jette en poche. Le bon numéro de téléphone de l'asbl Saham – active dans l'accompagnement d'adultes ayant un handicap mental léger ainsi que dans le logement accompagné – est 02.426.26.19.



Du 24 mars au 30 juin 2012

Atelier apiculture

Découvrez le monde fascinant des abeilles

Connaissez-vous le merveilleux monde des abeilles ? Ces insectes constituent un maillon fondamental dans la nature où ils assurent la pollinisation des fleurs. Ils fabriquent en outre du miel délicieux. Si vous désirez en savoir plus sur ces petites bêtes, vous pouvez participer à l'atelier apiculture organisé par la Ferme pour enfants.

Un apiculteur passionné, qui s'occupe de ses abeilles depuis plus de 30 ans, vous fera une introduction circonstanciée sur le monde des abeilles en 4 samedis. Cet atelier s'adresse aussi bien aux enfants (+12) qu'aux adultes. Cela signifie que des enfants devront être accompagnés par un adulte et vice-versa, il s'agit finalement d'une ferme pour enfants.

Pour 4 sessions, vous payez 20 EUR par enfant et 40 EUR par adulte. En échange de quoi vous recevez une explication documentée sur les abeilles, un syllabus, l'assurance et un pot de miel pendant la récolte (juin).

Veillez à vous inscrire à temps car le nombre de participants est limité à 15, enfants compris.

Atelier apiculture

Les 24 mars, 28 avril, 2 juin et 30 juin 2012, toujours de 9h30 à 12h

À la Ferme pour enfants de Jette – petite rue Sainte-Anne 172

Renseignements: yvanparys@jette.irisnet.be - fermepourenfantsjette@yahoo.fr



Les infrastructures sportives communales

SALLE OMNISPORTS DE JETTE

Avenue du Comté de Jette
Tél.: 02.478.40.67

Sports pratiqués :

basket - handball - gymnastique - badminton - tennis de table - mini-football - tennis - volley-ball

CENTRE SPORTIF DU HEYMBOSCH

Avenue JJ Crocq
Tél.: 02.479.43.87

Sport pratiqué : football

STADE COMMUNAL

Avenue de l'Exposition 257

Sport pratiqué : football

PARC DE LA JEUNESSE

Boulevard de Smet de Naeyer – avenue du Comté de Jette – avenue du Sacré-Cœur

Sports pratiqués : tennis - minigolf

BOULODROME DU PARC GARCET

Parc Garcet

Sport pratiqué : pétanque

BOULODROME ESSEGHEM (À PARTIR DE L'ÉTÉ 2012)

Complexe Essegheem du Foyer jettois – rue Jules Lahaye 282

Sport pratiqué : pétanque

SALLES DE GYMNASTIQUE DES ÉCOLES COMMUNALES

Sports pratiqués : volley-ball - gymnastique - tennis de table - kung-fu - taï-chi-chuan

HALL DES SPORTS DE L'ATHÉNÉE ROYAL DE JETTE

Avenue de Levis Mirepoix 100

Sports pratiqués :

volley-ball - basket - handball - gymnastique - kendo - badminton - tennis de table

Vous trouvez un aperçu de tous les clubs sportifs jettois sur le site communal www.jette.be. Cliquez sur « Loisirs », « Sports » et « Les clubs sportifs ».

Renseignements: service des Sports de l'administration communale de Jette - chaussée de Wemmel 100 - 02.423.12.97

Investir dans les infrastructures sportives = investir dans la santé des Jettois

Les bienfaits du sport ne sont plus à démontrer, notre commune l'a bien compris. Cela fait des années que, à l'initiative de l'échevin des Sports Benoît Gosselin, elle investit dans l'amélioration de ses infrastructures sportives, dans la promotion du sport auprès des jeunes, dans l'encouragement de la pratique sportive chez les seniors et dans le soutien aux clubs de sport.

« En pratique, cette politique s'exprime entre autres par l'octroi de chèques-sport, l'organisation de tournois sportifs et du cross des écoles jettoises ou bien encore par la Nuit des Sportifs jettois dont les bénéfices sont versés aux clubs jettois », indique l'échevin Benoît Gosselin. « Mais notre volonté se traduit surtout dans la qualité des infrastructures. Il s'agit d'un choix on ne peut plus valable car investir dans les infrastructures sportives, c'est investir dans la santé des Jettois », poursuit-il.

Grande campagne de rénovation

L'offre étendue d'infrastructures sportives appelle des travaux réguliers de rénovation. A propos des travaux et de leur financement, l'échevin explique : « Différentes rénovations sont prévues cette année. Ces travaux seront groupés, de manière à limiter au maximum les désagréments aux utilisateurs. Les coûts sont assumés tant par la commune que par la Région de Bruxelles-Capitale (subsidés de 60%). En ce qui concerne une partie des infrastructures du Heymbosch, la commune a conclu un partenariat avec la Communauté flamande, qui finance entre autre un nouveau terrain synthétique, aux normes FIFA ». Le partenariat conclu entre la commune et le Ritterklub a permis le financement de leurs infrastructures par le Vlaamse Gemeenschap, la Région de Bruxelles-Capitale et le Vlaamse Gemeenschapscommissie.

Terrain synthétique et vestiaires au Centre sportif du Heymbosch

La commune de Jette va bientôt procéder à la rénovation en profondeur du terrain synthétique et des vestiaires du Centre sportif du Heymbosch (base de plusieurs équipes de foot jettoises), dans l'avenue Crocq. La Communauté flamande interviendra dans la construction d'une nouvelle cantine, de vestiaires supplémentaires et d'espaces de stockage.

Pelouse synthétique au Stade communal

Le Stade communal est l'ancien stade du légendaire Scup Jette, devenu le RSD Jette. Un nouveau terrain synthétique, aussi aux normes FIFA, y sera posé aux alentours du mois de mai. Les footballeurs qui pratiquent leur sport préféré dans ce stade situé en bordure de l'avenue de l'Exposition pourront donc continuer à le faire, dans les meilleures conditions.

Terrains de tennis du parc de la Jeunesse

Plusieurs terrains de tennis, en brique pilée et synthétique, côtoient le terrain de minigolf et l'aire de jeux du parc de la Jeunesse. Les amateurs de tennis peuvent s'y rendre d'avril à octobre pour jouer une partie entre amis, dans un cadre verdoyant.

Les deux terrains synthétiques seront complètement rénovés cette année. Les terrains en brique pilée resteront cependant accessibles durant les travaux.

Bassin natation Nereus

La commune de Jette et son échevin des Sports participent aux réunions de mise en oeuvre d'un éventuel Inter-communale pour la gestion du bassin natation Nereus à Ganshoren. La rénovation de celle-ci, financée quasi totalement par Beliris, devrait commencer dans les semaines à venir.



La réalisation d'un nouveau boulodrome

Un nouveau boulodrome est actuellement en cours de construction sur le site Essegheem du Foyer jettois, dans la rue Jules Lahaye. Cette nouvelle infrastructure couverte remplacera l'ancien boulodrome qui, en 2007, a dû faire place à 65 habitations sociales.

Le coût du boulodrome s'élève à 561.298 EUR, TVA comprise. Outre une cafétéria, le boulodrome comptera 9 pistes intérieures. A l'extérieur, de l'espace est prévu pour près de 12 pistes. Au niveau écologique, la commune de Jette a choisi de montrer le bon exemple en optant pour une construction basse énergie dotée d'une toiture verte.

La construction du boulodrome a commencé fin 2011 et durera près de 7 mois. L'inauguration est donc prévue aux alentours du mois de juillet 2012. L'entrepreneur utilisera des éléments préfabriqués à l'extérieur du site, afin de limiter les nuisances pour les riverains. Les boulistes du quartier peuvent donc espérer reprendre leur sport favori cet été dans cette nouvelle infrastructure sportive jettoise.



Avec les chèques-sport, la commune de Jette vous incite à bouger

Vous êtes sportif(ve), vous habitez à Jette, vous êtes senior ou jeune étudiant de moins de 25 ans ? La commune de Jette vous donne un coup de pouce pour la pratique de votre sport favori par le biais de chèques-sport d'une valeur de 30 EUR.

Cela fait des années que le sport occupe une place de choix sur l'agenda politique de Jette. Grâce au chèque-sport de 30 EUR, la commune entend encourager la pratique sportive chez les jeunes et les seniors. A l'initiative de l'échevin des Sports Benoît Gosselin, un budget de 20.000 EUR a été dégagé pour ce projet sportif.

Le chèque s'adresse à trois catégories de Jettois(es): les pensionnés, les jeunes de 3 à 18 ans et

les étudiants âgés de 18 à 25 ans. Le chèque-sport jettois n'est lié à aucune autre obligation que celles de résider à Jette et de s'affilier pour un an au club sportif de son choix ou à l'association qui organise des activités extrascolaires et adhère au système de chèques-sport ou chèques-culture Sodexo (1 chèque par personne et par an). Les revenus des bénéficiaires n'entrent pas en ligne de compte. Il s'agit donc bien d'un chèque-sport pour tous.

Les clubs et associations sportives dont le siège social se situe dans la Région de Bruxelles-Capitale et affiliés à Sodexo peuvent en outre compter sur: 1 chèque de 30 EUR pour 1 à 9 chèques octroyés à leurs membres ainsi que 1 chèque supplémentaire de 30 EUR à partir du 10ème chèque et par tranche de 5

chèques supplémentaires octroyés à leurs membres.

Si vous souhaitez obtenir un chèque-sport communal d'une valeur de 30 EUR, remplissez un formulaire de demande disponible sur le site internet www.jette.be, à l'accueil de La Maison communale ou au service des Sports (pendant les heures d'ouverture de l'administration communale).

Vous pouvez également vous le procurer auprès de votre club sportif jettois ou dans une infrastructure sportive jettoise (salle Omnisports, centre sportif du Heymbosch, Athénée royal de Jette). Remettez ensuite le formulaire complété à l'adresse suivante: administration communale de Jette - service des Sports - chaussée de Wemmel 100 à 1090 Jette.

17 mars 2012

30^{ème} Nuit des Sportifs jettois Avec Patrick Juvet et The Gibson Brothers



30^{ème} Nuit des Sportifs jettois

Avec Patrick Juvet et The Gibson Brothers
Samedi 17 mars 2012 dès 20h30

Dans la salle Omnisports
- avenue du Comté de Jette

Carte d'entrée: 15 EUR (adulte) et 10 EUR (enfant -10 ans) - en vente auprès des clubs sportifs à partir du 8 février 2012

La salle Omnisports débordera une nouvelle fois d'ambiance le samedi 17 mars 2012, à l'occasion de la 30^{ème} Nuit des Sportifs jettois. Une ancienne vedette de la chanson (française) ou de la période disco monte généralement sur le podium. Cette année, pour célébrer le 30^{ème} anniversaire de cette nuit festive, deux grands noms figurent au programme : Patrick Juvet et The Gibson Brothers.

L'intégralité des recettes du bal des sports est reversée aux associations sportives participantes. Ce bal constitue d'ailleurs une importante source de revenus pour les clubs ; il leur permet de remplir leur rôle social et de prévention à destination des jeunes et en faveur de la santé.

Le chanteur suisse Patrick Juvet a connu la gloire en France et chez nous avec les tubes dont nous nous souvenons encore tous : « Où sont les femmes ? », « La Musica », « Got a feeling » et « Lady Night ».

Nés en Martinique, The Gibson Brothers ont déménagé pour s'installer en France métropolitaine dans leur enfance. Ce groupe a connu quelques beaux succès comme « Non Stop Dance », « Cuba » et « Latin America » en mélangeant du disco et de la musique salsa.

Une grande tombola dotée de magnifiques prix sera organisée pendant la Nuit des Sportifs jettois. A remporter : séjour à Disneyland Paris, écran plat, GPS, ...

Développez vos activités artistiques avec le collectif Chippink

Chippink c'est un collectif à la recherche de réponses personnelles sur le rapport à l'art et à la civilisation contemporaine à travers des regards croisés d'artistes de toutes générations et de toutes origines...



Atelier peinture
Tous les Samedis matin
Cours de dessin & arts plastiques pour enfants & adolescents
Leurs cinq sens seront constamment mis en éveil.
Sensibilisation, Initiation, Découverte, et Expression Artistique Ludique.
02/888.63.02
0488/516901
Lieu: Centre collectif d'arts 'Chippink'
Adresse: av. Carton de Wiart, 1090 Bruxelles 'Jette'
info@chippink.com
Cours en immersion Néerlandaise et ou Française

Espace d'étude, de création et d'organisation, le collectif Chippink est un ensemble de personnes et de compétences, qui ont relevé des défis dans l'organisation et la gestion d'événements artistiques, culturels ou promotionnels. Cette asbl propose un panel de formations individuelles ou collectives dans des domaines aussi divers que le dessin, la peinture, les arts plastiques généraux, l'éco-bricolage pour les enfants avec apprentissage des langues, les langues étrangères, l'herboristerie ou la conception de produits écologiques.

Des ateliers individuels sont également organisés sur base mensuelle pour vous permettre de développer votre activité artistique.

Espace d'exposition pour le parcours d'artistes

Les 21 et 22 avril prochain, Chippink mettra son espace de 650 m² à disposition de participants à l'Artiestenparcours d'Artistes (voir en page 23). Cet endroit convivial – que les particuliers peuvent louer s'ils le désirent – accueillera Bert De Keyser (artiste plasticien), ROSE (peintre), Henk De Ruddere (peintre), Tom Schamp (peintre illustrateur), Laure Hassel (scénographe cinéaste), Guillaume Francart (illustrateur BD), Peter Vangijssel (peintre), Grégoire Vandenschrick (photographe), Emmy van den Driessche (peintre et dessinatrice), Maria Salamone (photographe), Guy Lebeau (peintre), Michel Thomasset (peintre) et Olivier Rondeaux (photographe).

Renseignements :

Chippink asbl

avenue Carton de Wiart 74 à 1090 Jette - 02.888.63.02

www.chippink.com - info@chippink.com



Appel à projets Bruocsella 2012 Mettez de la vie dans votre ville

Avec le soutien de la Région de Bruxelles-Capitale, Prométhéa a mis en place depuis 2003, un club d'entreprises mécènes pour l'amélioration de l'environnement urbain en région bruxelloise: Bruocsella. Grâce à cette initiative et pour la dixième année consécutive, des projets « pour la ville » seront récompensés par le Prix Bruocsella en juin 2012.

Les projets urbanistiques sélectionnés doivent concourir à l'embellissement de l'espace urbain bruxellois. Le projet candidat doit contribuer à la création, à la rénovation ou à la sauvegarde du patrimoine non classé ou d'éléments liés à l'aménagement de l'espace urbain.

Pour participer au Prix Bruocsella, le projet candidat doit notamment répondre aux critères suivants:

- Le projet doit se situer en Région de Bruxelles-Capitale et répondre à l'objet du concours ;
- Le prix s'adresse à toute association, comité de quartier, collectivité ;
- Le projet doit être visible, et ce de façon extérieure, par le public ;
- Le projet ne peut pas relever du patrimoine classé ;
- Le prix de 25.000 EUR doit constituer un levier significatif ou un complément nécessaire à la finalisation du projet.



Date ultime de dépôt des dossiers de candidature : 30 mars 2012.

L'asbl Prométhéa se tient à la disposition des candidats pour les aider à constituer leur dossier. Le règlement et les documents nécessaires pour l'inscription sont disponibles sur www.promethea.be.

Renseignements: Prométhéa asbl – Cécile Vanden Brugge – tél.: 02.513.78.27 – fax : 02.502.26.57 - bruocsella@promethea.be – www.promethea.be

Bruocsella encourage des projets urbanistiques à Bruxelles en offrant un prix allant jusqu'à 25.000 EUR

Volée, la peinture « Olympia » retrouve sa place Le joyau du Musée René Magritte

En septembre 2009, le Musée René Magritte, dans la rue Essegheem, était le théâtre d'un violent cambriolage. « Olympia », joyau du musée, fut volée. L'œuvre du surréaliste belge a refait surface, plus de deux ans après les faits.

Le cambriolage avait suscité pas mal de remous dans les médias, les deux voleurs ayant fait preuve d'audace. Ils avaient menacé le personnel et deux touristes avec des armes à feu. On a alors présumé que le vol répondait probablement à une commande et l'on a craint que cette œuvre disparaisse dans une collection privée. En fait, l'attention médiatique autour du vol a fait en sorte que les cambrioleurs ne pouvaient plus vendre nulle part le tableau volé. Après plus de deux ans, les voleurs ont décidé de rendre la peinture « Olympia » à son propriétaire, via un intermédiaire, l'expert Janpiet Callens.

La valeur d'« Olympia » est estimée à près de 1.000.000 EUR. Cette peinture à l'huile de 1948 représente une femme nue avec un coquillage sur le ventre. Présentée pour la première fois au public en 1980, elle était exposée au Musée René Magritte, à Jette, depuis 2001. A l'heure actuelle, il n'est pas encore certain que cette œuvre réintègre le musée de manière permanente.

Musée René Magritte – rue Essegheem 135 - Ouvert du mercredi au dimanche de 10h à 18h



19 février 2012
Classique à l'abbaye

Veronika Iltchenko et Toon Fret

Le 19 février sera le premier rendez-vous 2012 de Classique à l'abbaye. Veronika Iltchenko et Toon Fret donneront, à 11h, un concert consacré à Claude Debussy, dont on fêtera le 150ème anniversaire de naissance en 2012. Ce compositeur français était aussi mis à l'honneur, par l'Odyseia Ensemble, lors du premier concert de la saison.

Les deux musiciens livrent la splendeur d'un orchestre dans un format réduit. La pianiste Veronika Iltchenko, soucieuse du détail, a déjà fait preuve d'un solide tempérament lors de son récital précédent à l'abbaye de Dieleghem. Le flutiste Toon Fret utilisera encore toute l'expérience qu'il a acquise au sein de Oxalys, l'ensemble belge de musique de chambre de renommée internationale, pour enrichir des plus diverses couleurs le paysage sonore des œuvres de Debussy. Outre les temps forts au piano de Suite Bergamasque, Deux Arabesques et Images Oubliées, on trouvera aussi le chef-d'œuvre absolu que sont Chansons de Bilitis.

D'avantage que juste « impressionniste » - un terme que lui-même détestait - Debussy laisse résonner la nostalgie qui régnait dans la France de la Belle Époque, une société hésitante entre les vieux maîtres français et l'exotisme, entre les formes anciennes et la modernité.

Classique à l'abbaye offre au public une occasion unique d'écouter des musiciens classiques de renommée internationale et de sensationnels jeunes talents dans une ambiance détendue. Les musiciens peuvent alors retourner aux racines de toute musique de chambre : une salle intime où la rencontre occupe une place centrale.

Classique à l'abbaye

Veronika Iltchenko et Toon Fret

Le dimanche 19 février 2012 à 11h

À l'abbaye de Dieleghem – rue Tiebackx 14

Renseignements: cultuur@jette.irisnet.be - 02.423.13.73

CLASSIQUE À L'ABBAYE EST ORGANISÉ AVEC LE SOUTIEN DU COLLÈGE DES BOURGMESTRE ET ÉCHEVINS DE JETTE ET DES ÉCHEVINS DES ACTIVITÉS BICOMMUNAUTAIRES PAUL LEROY ET BRIGITTE DE PAUW.



Navexpo 2012 – Jusqu'au 12 février 2012

Pirates... A l'abordage !



Ils sont tous là pour Navexpo 2012 : les Rackam de toutes les couleurs, les Morgan, les Barberousse,... Ils vous attendent à l'Ancienne Demeure abbatiale de Dieleghem jusqu'au 12 février 2012.

Depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, la piraterie sous ses multiples formes - corsaires, barbaresques et flibustiers - se présente comme un phénomène récurrent et multiforme. Celle-ci prend aujourd'hui une ampleur considérable avec les « nouveaux pirates » du monde maritime, musical, bancaire ou même littéraire et artistique.

Au fil de l'histoire maritime, nous suivrons à la trace les représentants les plus célèbres de cette sanguinaire corporation et de leurs proies ! Jusqu'au 12 février : modèles réduits de navire, tableaux, objets, documents et surtout BD !

Bob de Moor

En dehors de la proche collaboration avec Hergé qui commence en 1950, Bob de Moor (1925-1992) a monté une œuvre vaste et originale qu'on peut considérer comme une des plus importantes dans la BD européenne...



tout ça sans renier ses racines anversoises et maritimes. En effet, Bob de Moor ne pouvait pas résister à l'attrait de la mer, de majestueux bateaux et d'autres contes de marins.

Sa passion pour la mer ressort surtout dans « Cori le moussaillon », une série fantastique qui narre de façon magistrale l'épopée de l'Armada espagnole. Grâce au « moussaillon » traité dans le style de la ligne claire, nous vivons des aventures palpitantes à travers le monde à la fin du XVIe siècle.



Navexpo 2012

Jusqu'au 12 février 2012

A l'Ancienne Demeure abbatiale de Dieleghem – rue Tiebackx 14
Ouvert du mardi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h, le week-end de 10h à 18h

Entrée gratuite

Concours/conférence/chasse au trésor/visites guidées

Renseignements : Ancienne Demeure abbatiale de Dieleghem – 02.479.00.52

Jusqu'au 26 février 2012

Expo Georg Hüter et Vincent Dubois à l'Atelier 340

Depuis la fin du mois de novembre, une nouvelle exposition, avec Georg Hüter et Vincent Dubois, est visible à l'Atelier 340 Muzeum. Les deux artistes font de la sculpture à la fois sobre et puissante.



Sobriété en vertical

Georg Hüter était déjà invité par l'Atelier 340 Muzeum lors de l'importante rétrospective de 1999 et participait également aux différentes expositions collectives de l'Atelier 340 Muzeum. Après 12 ans, le centre d'art expose l'évolution créative de son œuvre.

La sobriété de la pierre est une composante importante du travail de Georg Hüter. L'artiste cisaille ses orgues de basaltlava et réalise une abstraction qui respecte la nature du matériau. Cette abstraction se construit par différentes facettes de la matière, offrant la vision d'un même matériau à la structure changeante. La verticalité de ses œuvres est calme et logique.

Sobriété en écriture

Le travail de Vincent Dubois se caractérise par des interventions sobres sur des plaques de petit granit. Il fait usage d'une écriture simple et monotone. Cette approche particulièrement spontanée envisage les grandes surfaces telles d'immenses blocs-notes sur lesquels il laisse parler son intuition et où tout ce qui paraît volatile est crayonné.

Son intérêt se porte sur la matière. Une lutte s'installe avec ces plaques dures et résistantes. Selon l'artiste, la pierre est un élément important dans la compréhension de la perte de l'illusion de notre toute puissance.

Exposition Georg Hüter & Vincent Dubois

Atelier 340 Muzeum - drève de Rivieren 340

Jusqu'au 26 février 2012 du mardi au dimanche et jours fériés, de 14h à 19h



PLOEF ! Plus On Est de Fous... films, musique et tant d'autres choses

PLOEF! Plus On Est de Fous... est un lieu de rencontres où l'on découvre des gens qui nous ressemblent ou qui sont très différents. Le lieu chaleureux, l'ambiance familiale et la programmation hétéroclite incitent les curieux à (re)découvrir et partager toutes sortes de plaisirs et/ou réflexions... PLOEF ! veut donner à chacun l'impression d'être chez soi dans la rue Bonaventure.



Vendredi 10 février à 20h30

Cinéventura

« **Casablanca** » de Michael Curtiz
(1942) – V.O. sous-titrée en français

Humphrey Bogart et Ingrid Bergman, duo inoubliable sur l'écran noir et blanc.

Entrée : 5 EUR / 4 EUR, une boisson comprise.

Samedi 11 février à 20h

« **La Bande Adhésive** » est de retour avec 75 minutes de sketches écrits par Yves Jadoul : « Le pigeon », « La chatte » et « Le casting des fous »,...

Dimanche 26 février

A 13h: Pique-nique

Seul, en famille ou entre amis, pas de problème ! Amenez ce qu'il vous plaît ou achetez un petit bout au bar... Jeux d'échecs, mikado, vogelpik...

Entrée gratuite et bar à petits

prix

A 16h: Concert de jazz avec Alexandre Furnelle (contrebasse) et Peter Hertmans (guitare).

Alexandre Furnelle et Peter Hertmans partagent l'amour du jazz où de belles mélodies soutenues par une harmonie raffinée projettent l'improvisateur vers ses propres horizons. Ensemble, ils excellent à transporter

l'auditeur dans des univers sonores portant au rêve et à la méditation.

Dans leur répertoire, leurs compositions personnelles côtoient celles de jazzmen emblématiques comme Keith Jarrett, Charlie Haden, Pat Metheny,...

Dimanche 4 mars de 14h30 à 17h

Goûter conté

Lorsque Dame Nature papillonne entre somnolence et réveil. Quand bourgeon, perce-neige et crocus soufflent le chaud et le froid. A l'heure où les oiseaux les plus précoces grelottent sous un fin manteau blanc ou rêvassent aux premiers soleils revigorants. Les longues soirées d'hiver s'évaporent, mais les contes du renouveau frappent résolument à nos portes. Venez les écouter et les partager, en compagnie de la conteuse-tisseuse de liens Béatrice Francq. Apportez votre goûter préféré à déguster ensemble, entre petites et grandes oreilles.

Inscriptions :
0475.845.241
- sh-beatri-



ce@skynet.be

Ploef! Plus on est de fous...

Rue Bonaventure 100
www.ploef.eu
ploefplus@gmail.com – 02.476.98.07



Le Rayon vert vous convie...

Soirée jeux de société

Nouvelle année, nouveaux projets. En 2012, le Rayon s'allie au magasin de jeux Sajou pour vous proposer tous les 3èmes vendredis du mois une soirée jeux de société. L'occasion de tester de nouveaux jeux dans une ambiance conviviale et avec les conseils avisés de vrais spécialistes. Et comme de coutume, le bar et la cuisine seront ouverts.

Le 17 février à 20h

Au Rayon vert (rue Van Huynegem 32)

Entrée: 4 EUR / 2,50 EUR pour les enfants de moins de 12 ans

Renseignements : 02.420.21.26 – lerayonvert@skynet.be – www.lerayonvert.be

Frisette et Bigoudi : la coiffure moléculaire

Un fantastique spectacle de vulgarisation scientifique. Deux coiffeurs que tout sépare. Elle, jeune, fraîchement sortie de l'école de coiffure. Lui, de l'ancienne école, désabusé par l'évolution du métier. Et vous, spectateur(-rice), toujours prêt(e) à vous laisser friser, défriser, colorer et qui rêvez de tout savoir sur les tifs, poils et plumes ! Vous trouvez les sciences barbant, à vous arracher les cheveux ? Alors, prenez rendez-vous sans attendre pour ce spectacle... décoiffant !

Le 2 mars à 19h

Au Rayon vert (rue Van Huynegem 32)

Entrée: 8 EUR / 6 EUR pour les étudiants, chômeurs et pensionnés

Renseignements : 02.420.21.26 – lerayonvert@skynet.be – www.lerayonvert.be





**Ciné-club
Soukirai
« Le discours
d'un roi »
de Tom Hooper**

L'histoire vraie et méconnue du père de la reine Élisabeth II d'Angleterre. Incapable de s'exprimer en public, George VI, devenu roi malgré lui, affrontera son handicap grâce au soutien de sa femme et surmontera ses peurs grâce à un thérapeute du langage aux méthodes peu conventionnelles. Sa voix retrouvée, il réussira à convaincre le peuple anglais de déclarer la guerre à Hitler.

**Projection du film
« Le discours d'un roi »**

Le 8 février à 20h
Au centre Armillaire
(bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée : 3 EUR

**Renseignements : Centre culturel
de Jette – 02.426.64.39**

**En février
au Centre
culturel
de Jette**

**Humour
Dominique Watrin
est enfin
quelqu'un !**

Personne ne connaît son nom, mais il est persuadé d'être une vedette ! Il raconte ses grands moments de gloire qui ne sont qu'une succession de qui-proquos et de ratés hilarants. Une critique féroce et drôle et terriblement actuelle de la télé-réalité et d'une société avide de stars à tout prix !

Écrivain, chroniqueur et comédien, Dominique Watrin est reconnu comme une des meilleures plumes humoristiques de Belgique. Dans ce seul en scène, il incarne un de ces « chercheurs de gloire » que la télévision et le spectacle prennent puis jettent sans ménagement.

**« Enfin quelqu'un... ! »
de Dominique Watrin**

Le 10 février à 20 h
Au centre Armillaire
(bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée :
12 EUR / 10 EUR sur réservation

**Renseignements : Centre culturel
de Jette – 02.426.64.39**



Théâtre jeune public « Quand les vagues murmurent »

Sur la plage, la mer arrive... Les vagues déposent doucement des morceaux de bois et des vieilles cordes... Qu'est-ce qui peut se passer avec ces vieux morceaux de bois et ces cordes? On va voir... Un beau voyage, tout en simplicité et en poésie! Pour enfants de 3 à 7 ans. Durée : 45 min.

«Quand les vagues murmurent» par la Cie Les Porteurs de Rêves

Le 12 février à 15h

Au centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée : 6 EUR

Renseignements : Centre culturel de Jette – 02.426.64.39



Jazz

Fabrizio Graceffa en concert

Le guitariste Fabrizio Graceffa nous plonge dans une ambiance musicale qui surfe sur le jazz, le rock, l'électro... « Je crois que si l'on veut continuer à cultiver le jazz, il faut continuer à explorer. Miles avait compris ça », dit-il dans le dernier numéro d'Accroches. Alors il écoute Brad Mehldau, Kurt Rosenwinkel, Jim Black, Steve Cardenas,... Avec Boris Schmidt (double basse), Jean Paul Estiévenart (trompette) et Herman Pardon (batterie), invité: Reggie Washington.

Fabrizio Graceffa en concert

Le 17 février à 20h30

Au centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée : 12 EUR / 10 EUR sur réservation

Renseignements : Centre culturel de Jette – 02.426.64.39

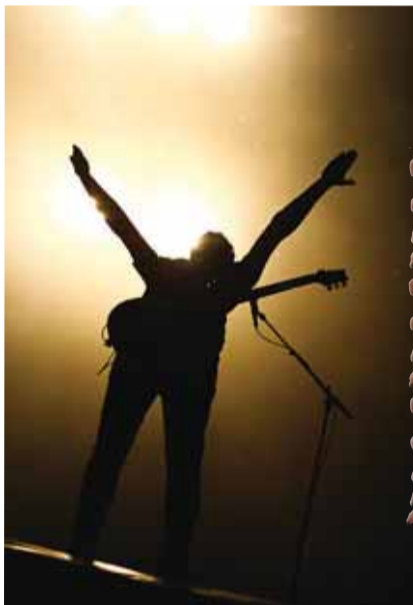


21 et 22 avril 2012

Artiestenparcours d'Artistes

La prochaine édition de l'Artiestenparcours d'Artistes se déroulera les 21 et 22 avril. Durant tout un weekend, les amateurs d'art pourront se délecter d'expositions, de représentations, de rencontres culturelles,... Une nouveauté a été introduite dans le programme de cette année : le parcours culinaire. Tout au long de votre chemin, vous trouverez des escales où vous pourrez savourer de délicieux en-cas, qu'il s'agisse de cupcakes ou de plats exotiques.

Vous adorez la peinture, la sculpture, la photographie, l'orfèvrerie, la musique,... ? Marquez les 21 et 22 avril d'une croix rouge dans votre agenda. Nous levons déjà un coin du voile sur une sélection de participants remarquables. Nous vous détaillerons le programme de l'Artiestenparcours d'Artistes le mois prochain. L'Artiestenparcours d'Artistes est une organisation à l'initiative de l'Échevin de la Communauté française Paul Leroy et de l'Échevine de la Communauté flamande Brigitte De Pauw.



Un éventail d'artistes à l'UZ Brussel

De chouettes adresses proposant une belle offre artistique, vous en trouverez aussi dans le nord de notre commune. Pour la première fois, la belle chapelle Horta hébergera des artistes. Les participants de la ville de Chimay, qui collabore avec Jette pour cet événement culturel et qui organise même son propre parcours d'artistes annuel, y occuperont une place de choix.

Tout au nord de Jette, l'UZ Brussel prendra une nouvelle fois part au Parcours d'Artistes. Vous y découvrirez les œuvres d'une dizaine d'artistes et de TOPAZ, le centre de jour pour personnes gravement malades.

L'offre sera particulièrement diversifiée, de la céramique abstraite de Linda De Vuyst à la photographie musicale de Koen Kempeneers. Vous pourrez également vous familiariser avec le travail d'Annemie Henkens, Hilde Kinnaer, Eric Schmedding, Hilde Suys, Ria Willemsen, Marie-Louise Willockx (peintures) et van Jacques Van Beneden (dessins au pastel et aquarelle), Tejo Swinnen (sculptures).

UZ Brussel – avenue du Laerbeek 101
Chapelle Horta – avenue Crocq 15

L'Artiestenparcours d'Artistes: aussi pour les gourmets

Gastronomie et photographie côte à côte

Cette année et pour la première fois, vous pourrez apprécier des délicatesses culinaires le long du parcours. De délicieux en-cas vous attendront à certaines adresses, tandis qu'un travail spécifique autour de la gastronomie, mais lié à l'art, vous surprendra à d'autres. Philippe Gomrée vous fera découvrir la qualité des produits locaux au 1 Mail du Topweg. L'organisation agricole mondiale rend la vie des producteurs locaux de plus en plus difficile. En tant que consommateurs, nous avons un rôle important à jouer et pouvons veiller à ce qu'un considérable pan de notre héritage ne se perde pas.

Cette dégustation ira de pair avec un reportage photo d'Arnaud Ghys qui travaille spécialement cette année autour de la gastronomie. Vous pouvez voir ses photos sur www.arnaudghys.be.

Jean Philippe Gomrée et Arnaud Ghys - Gastronomie et photographie – Mail du Topweg 1

Parcours musical, du jazz à la musique classique

Flûte traversière et piano de concert

Différentes représentations, allant du jazz à la musique classique, animent traditionnellement l'Artiestenparcours d'Artistes. L'abbaye de Dieleghem, qui servira également d'espace d'exposition au concours international d'art Royal Talents, vous proposera aussi un magnifique programme musical pendant ce weekend. Les Jettoises Vicky Zafirpoulos et Amandine De Mey interpréteront, à la flûte traversière et au piano, la « Suite romantique » de Marc Berthomieu et « Chorea vernaes » de Jan Novak.

L'œuvre du compositeur, poète et auteur français de pièces de théâtre Marc Berthomieu se base principalement sur la musique classique française, comme le baroque, harmonieusement équilibrée par quelques touches modernes.

Le Tchèque Jan Novak était un compositeur populaire de musique classique. Principalement actif dans les années '60, il a souvent composé des musiques de film.

Vicky Zafirpoulos et Amandine De Mey
« Suite romantique » de Marc Berthomieu et « Chorea vernaes » de Jan Novak
Abbaye de Dieleghem – rue Tiebackx 14



AGENDA

Le 5 février 2012 Céramique à la Journée de l'Artisan

Dans le cadre de la Journée de l'Artisan, Betty Moerenhoudt présente ses céramiques utilitaires et décoratives. Dans son atelier et sa salle d'exposition, l'artiste vous donnera notamment un aperçu des différentes techniques de fabrication d'une pièce en terre. Consultez aussi le programme de la Journée de l'Artisan sur www.journeedelartisan.be.

- ➔ **Journée de l'Artisan - Betty Moerenhoudt**
le 5 février de 10 à 18h
rue Henri Werrie 41
Infos : 02-427.17.23 -
www.betty-moerenhoudt.be -
betty-moerenhoudt@skynet.be



Le 16 février 2012 Antenne interuniversitaire «Belgique 2012 : l'union fait-elle toujours la force ?»

L'Antenne interuniversitaire propose chaque année un cycle de conférences tous publics. Celles-ci traitent de sujets divers, liés à la politique, l'histoire, les arts, la sociologie, le monde médical, etc. Les exposés sont accessibles à tous. Le 16 février à 14h30 : Vincent Dujardin, docteur en Histoire et licencié en Philosophie - «Belgique 2012 : l'union fait-elle toujours la force ?»

- ➔ **«Belgique 2012 : l'union fait-elle toujours la force ?»**
Le 16 février à 14h30
Dans la salle communale des Fêtes
(place Cardinal Mercier 10)
Entrée : 5 EUR
Infos : 02.423.13.53

Le 4 mars 2012 Goûter conté

Lorsque Dame Nature papillonne entre somnolence et réveil. Quand bourgeon, perce-neige et crocus soufflent le chaud et le froid. A l'heure où les oiseaux les plus précoces grelottent sous un fin manteau blanc ou rêvasent aux premiers soleils revigorants. Les longues soirées d'hiver s'évaporent, mais les contes du renouveau frappent résolument à nos portes. Venez les écouter et les partager, en compagnie de la conteuse-tisseuse de liens Béatrice Francq. Apportez votre goûter préféré à déguster ensemble, entre petites et grandes oreilles.

- ➔ **Goûter conté**
Le 4 mars 2012 de 14h30 à 17h
Chez PLOEF ! (rue Bonaventure 100)
Infos : Béatrice Francq - 0475/845.241
sh-beatrice@skynet.be

Le 11 février 2012 Conférence - Clés pour la musique «Les plaisirs de Versailles»

Chaque mois, la conférence donnée par le musicologue André Van Oeckel au Centre culturel de Jette offre aux amateurs de musique les clés pour la comprendre. Ce mois-ci : «Les plaisirs de Versailles».

- ➔ **Conférence - Clés pour la musique
«Les plaisirs de Versailles»**
Le 11 février de 14h30 à 17h
Au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)
Entrée : 5 EUR
Infos : Centre culturel de Jette - 02.426.64.39

Le 4 février 2012 Toine Thys en concert

Toine Thys a commencé à jouer de la clarinette à 10 ans et terminé ses études musicales avec le titre de 'Master of Music' en 2002 aux Pays-Bas. Au ténor comme au soprano et à l'alto, sa sonorité est toujours pleine et chaleureuse. On peut l'entendre régulièrement à la clarinette basse. Que ce soit avec Rackham ou ses autres groupes, son jazz fait mouche et réjouit les auditeurs. Pour sa date au Rayon Vert, c'est son trio qu'il a décidé d'emmener avec lui pour proposer un concert totalement acoustique.

- ➔ **Toine Thys en concert**
Le 4 février à 20h
Au Rayon vert (rue Van Hyunegem 32)
Entrée : 12 EUR /
10 EUR (seniors, chômeurs et étudiants)
Infos : le Rayon vert - 02.420.21.26



Le 9 février 2012 Conférence - Cent ans de jazz

L'histoire du jazz présentée par le documentariste Vicky Down et son invitée Gaby Laurent, au travers de documents sonores et vidéos. Le bar est ouvert à l'entracte.

- ➔ **Conférence - Cent ans de jazz**
Le 9 février à 14h15
Au Centre Armillaire
(bd de Smet de Naeyer 145)
Entrée : 5 EUR
Infos : Centre culturel de Jette -
02.426.64.39